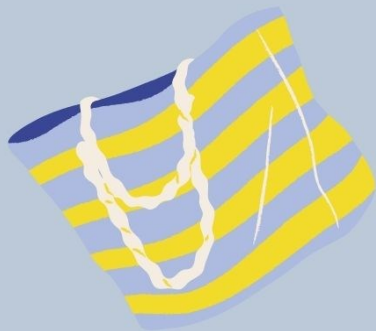


Au fil de l'eau...

Informations municipales



Août 2026



|                                                                                                              |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>EDITO DU MAIRE</b>                                                                                        | 3     |
| <b>INFOS MUNICIPALES</b>                                                                                     |       |
| Vrai ou faux                                                                                                 | 4-5   |
| Une élection méconnue : les sénatoriales                                                                     | 5     |
| Tarifs du périscolaire et de l'extra scolaire                                                                | 6-7   |
| Le budget communal                                                                                           | 8-9   |
| L'église Saint-Vincent : c'est toute une histoire                                                            | 10-11 |
| Avec GBM, ça roule                                                                                           | 12-13 |
| Nouveaux horaires bibliothèque<br>Le conseil de développement participatif<br>Avanne-Aveney continue à vivre | 14    |
| <b>HISTOIRE DU VILLAGE</b>                                                                                   | 15    |
| <b>PRÉVENTION</b>                                                                                            | 16-26 |
| <b>NATURE/ENVIRONNEMENT</b>                                                                                  | 27    |
| <b>INTERVIEW</b>                                                                                             | 28-29 |
| <b>BRÈVES</b>                                                                                                | 29-32 |
| <b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>                                                                                   | 33-44 |

|                                                    |       |
|----------------------------------------------------|-------|
| <b>MANIFESTATIONS PASSÉES</b>                      |       |
| Chœur air du temps                                 | 45    |
| Pétanque<br>Passe d'armes sur la place Champfrêne  | 46    |
| Notre village est labellisé<br>Mardi des rives     | 47    |
| Commémoration du 8 mai 1945<br>Retour bibliothèque | 48    |
| <b>MANIFESTATIONS A VENIR</b>                      | 49-52 |
| <b>LES ASSOCIATIONS</b>                            | 53-61 |
| <b>CONSEIL MUNICIPAL</b>                           | 62    |
| <b>UN MOMENT DE DÉTENTE</b>                        | 63-66 |
| <b>ETAT-CIVIL / AGENDA</b>                         | 67    |



**Comité de rédaction :** Laurent DELMOTTE, Isabelle DREZET, France-Hélène ALIX,

Marie Chantal ROBERT, Annelise HINTZY, Tony MENANTEAU.

**Mise en page :** Juliette QUIROT, Nadine REVILLARD

**Directeur de la publication :** Marie-Jeanne BERNABEU





Installation de l'équipe municipale, nouveaux élus, continuité des dossiers, premiers arbitrages, priorisation des projets : les premiers mois du mandat donnent souvent le ton des six années à venir.

C'est dans cet esprit qu'il convient de partager des retours d'expérience du dernier mandat et expliquer les grands rendez-vous des choix.

Dès l'installation du maire et de la nouvelle équipe municipale, un nouveau rythme doit s'imposer : reprendre les dossiers en cours, assurer la continuité des projets engagés, accompagner les équipes et lancer les premières orientations du mandat, adapter le calendrier aux contraintes de chaque élu.

Cent jours, c'est peu pour impulser une dynamique, donner une méthode, fédérer une équipe d'élus et engager concrètement les priorités fixées pour la commune. Mais c'est aussi, une période essentielle pour installer un état d'esprit : proximité, écoute, réactivité et vision de long terme.

Avec toujours la même exigence : respecter les engagements, tout en gardant la hauteur nécessaire au pilotage d'une commune et à la construction de l'avenir. Une entrée en responsabilité intense, la fonction de maire est exigeante et profondément passionnante

La qualité des premières décisions dépend souvent de la qualité des repères dont on dispose. Les premières priorités déclarées : délégations, élaboration du projet de mandat, formation des équipes

La mandature qui commence n'est pas une course de vitesse. C'est un temps de construction à condition de savoir quelles décisions sont prioritaires, en assurant la continuité.

Face aux impératifs climatiques de la canicule, économiques et sociaux, les collectivités sont aujourd'hui en première ligne. Mais sur le terrain, un constat s'impose : ces contraintes poussent les collectivités à concevoir des projets plus vertueux, plus transversaux et surtout plus utiles au quotidien des habitants, par exemple le marché du jeudi à l'unanimité devient une priorité pour Avanne-Aveney

La cour d'école est devenue un enjeu climatique et la température dans les classes une préoccupation dès mi – mai.

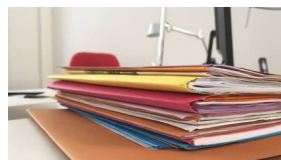
La délocalisation des cours dans le bois incite à la recherche d'oasis de fraîcheur.

Ces projets bénéficient à la fois au climat, à la santé, à l'éducation, à la découverte, à la préservation de la nature et au lien social. Leur coût étant nul, permet aux enfants une appropriation de celle-ci.

Partout sur le territoire, les collectivités doivent composer avec une contrainte forte : tous les projets ne pourront pas être financés. Dès le début du mandat, il faut donc prioriser, ajuster et parfois renoncer. L'enjeu n'est plus de faire plus, mais de faire mieux avec des ressources limitées et des exigences accrues.

Sur le terrain, cela se traduit par des évolutions très concrètes :

- transformer l'existant plutôt que construire systématiquement.
- concevoir des équipements multifonctionnels.
- mutualiser les moyens entre communes et intercommunalités.
- privilégier des projets simples, mais à fort impact.



Septembre 2026

Mais également par la mobilisation de nouveaux leviers de financement face à une Dotation Globale de Financement qui ne cesse de décroître :

Le financement devient un levier stratégique, au même titre que le projet lui-même. Autrement dit, il conditionne directement les choix que nous pouvons engager dès le début du mandat.



**Je peux déposer un modificatif à n'importe quel moment de l'instruction d'une demande de permis de construire initial.**

**FAUX.**

Ainsi que le précise [l'article A 431-7](#), une demande de permis modificatif ne peut porter que sur un permis délivré en cours de validité. Le procédé se distingue donc des demandes formulées par le pétitionnaire au moment de l'instruction pour tenir compte d'une évolution du projet.

Un permis est valable 3 ans à compter de sa délivrance. Ce délai peut être prorogé dans certaines conditions.

Dans tous les cas, la construction ne doit pas être achevée, sinon le bénéficiaire d'un permis de construire doit demander un nouveau permis. Le service instructeur ne peut donc pas délivrer de permis modificatif quand les travaux résultant du permis initial sont complètement exécutés (CAA Marseille, 21 octobre 2010, [Rebeyrolles](#), n° 08MA03350), et ce même en l'absence de déclaration d'ouverture de chantier.

Après l'expiration du délai de contestation de la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux, le constructeur ne peut plus solliciter de permis modificatif, et ce, même si les modifications demandées visent à régulariser la construction (CE, 25 novembre 2020, [n° 429623](#)).



**Je peux décider que mon mariage se déroulera en-dehors de la mairie.**

**FAUX.**

Le mariage doit être célébré à la mairie et de façon publique (art. 75 et 165 du code civil). Les portes doivent rester ouvertes durant toute la cérémonie.

Une célébration hors de la mairie reste possible :

- en cas d'empêchement grave, sur réquisition du procureur de la République ;
- en cas de péril imminent de mort de l'un des futurs époux (art. 75 du code civil).

Ainsi, un mariage célébré à l'extérieur « sur le perron de la mairie », « sur une place publique », « dans le jardin de la mairie juste à côté de la salle des mariages » ou dans tout autre lieu privé de la commune ne serait pas conforme aux dispositions du code civil.



**J'ai acheté une concession funéraire pour mon conjoint et moi. J'ai le droit de changer le bénéficiaire de la concession et d'y mettre un autre proche que mon conjoint.**

**VRAI.**

Dès lors que la concession a acquis le caractère de concession familiale, n'importe quel proche peut en bénéficier. Le maire ne peut s'y opposer que sur un motif d'intérêt public.



✓ **Mon enfant est né avant le 1<sup>er</sup> juin : j'ai droit au congé supplémentaire de naissance entré en vigueur à cette date.**

### **VRAI.**

Créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, ce congé bénéficiera à tous les parents, quels que soient leur statut et leurs modalités d'emploi. Il a pour objectif de favoriser l'implication des pères dans les tâches liées à l'arrivée d'un enfant et de faciliter le retour à l'emploi des femmes.

Ce congé pourra débuter à l'expiration d'un congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption, dans un délai de 9 mois à compter de la naissance de l'enfant ou de l'arrivée de l'enfant au foyer. Fixé à deux mois maximum, fractionnable en deux périodes d'un mois, il sera rémunéré : à hauteur de 70 % le premier mois, puis de 60 % le second mois.

Les premières demandes pourront être formulées dès ce 1er juin, pour une prise d'effet à compter du 1er juillet au plus tôt. Ce délai de prévenance d'un mois s'appliquera de manière pérenne et permettra aux agents comme aux employeurs de s'organiser au mieux sur cette période. Pour les agents dont l'enfant est né (ou devait naître) entre le 1er janvier et le 30 juin 2026 ou qui ont accueilli un enfant à leur foyer sur cette période, le congé pourra débuter dans un délai de 9 mois à compter du 1er juillet 2026, soit jusqu'au 31 mars 2027.

## UNE ÉLECTION MÉCONNUE : LES SÉNATORIALES

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026.

Comme les députés, les sénateurs votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer. La moitié des sénateurs est renouvelée tous les trois ans au suffrage universel indirect.

Les élections sénatoriales permettent à un collège électoral d'élire les sénateurs pour un mandat de 6 ans, renouvelable. Ce collège électoral comprend environ 78 000 personnes dont les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux (90% du collège électoral).

Le nombre de sénateurs varie en fonction du nombre d'habitants de la circonscription. Dans le Doubs, trois sièges sont à pourvoir. Les actuels sénateurs de notre circonscription sont : M. Jacques GROSPERRIN, Mme Annick JACQUEMET, M. Jean-Francois LONGEOT.

Dans les départements qui élisent trois sénateurs ou plus, le scrutin proportionnel s'applique. L'élection a lieu au scrutin de liste à un seul tour, suivant la règle de la plus forte moyenne.



## PRISE EN CHARGE MAIRIE ET/OU CAF DANS LES TARIFS DU PERISCOLAIRE ET DE L'EXTRA SCOLAIRE

EXTRAIT DES TARIFS OPPOSABLES A COMPTER DU 01/08/2026 OU DU 01/09/2026

### TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE - Délibération n°2026 049 du 24 06 2026 à c/ 01/09/2026

#### POUR AVANNE-AVENEY

| Quotient familial | Repas |
|-------------------|-------|
| < 800             | 5.33  |
| Intermédiaire     | 5.54  |
| > 1 200           | 5.69  |

#### AUTRES COMMUNES (DONT RANCENAY)

| Quotient familial | Repas |
|-------------------|-------|
| < 800             | 5.54  |
| Intermédiaire     | 5.69  |
| > 1 200           | 5.82  |

Le temps d'accompagnement durant les repas des maternelles et des primaires est pris en charge par la mairie, soit une heure de garde à 1,98 €.

Depuis la rentrée 2024/2025, la facturation adressée aux parents distingue bien le tarif du repas de celui de l'heure de garde facturée. Cela permet aux parents dont les enfants sont âgés de moins de 6 ans de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% de la dépense au titre des frais de garde sur cette heure du temps de midi. La mairie envoie aux parents une attestation annuelle de facturation afin de leur permettre d'en apporter la justification aux Services des impôts.

### TARIFS GARDERIE POUR AVANNE-AVENEY A C/ 01 09 2026 – Délibération n°2026 050 du 24.06.2026

| Quotient familial | Garderie matin | Garderie midi | Garderie soir (taux horaire) | Demi-heure |
|-------------------|----------------|---------------|------------------------------|------------|
| < 800             | 1.68           | 1.68          | 1.68                         | 0.84       |
| Intermédiaire     | 1.98           | 1.98          | 1.98                         | 0.99       |
| > 1 200           | 2.30           | 2.30          | 2.30                         | 1.15       |

#### Sans changement depuis la scolarité 2025/2026

### TARIFS DE LA GARDERIE POUR LES AUTRES COMMUNES (DONT RANCENAY)

| Quotient familial | Garderie matin | Garderie midi | Garderie soir (taux horaire) | Demi-heure |
|-------------------|----------------|---------------|------------------------------|------------|
| < 800             | 1.98           | 1.98          | 1.98                         | 0.99       |
| Intermédiaire     | 2.30           | 2.30          | 2.30                         | 1.15       |
| > 1 200           | 2.58           | 2.58          | 2.58                         | 1.29       |

#### Sans changement depuis la scolarité 2025/2026

Horaires : Garderie du matin de 7h30 à 8h30

Garderie de midi de 11h30 à 13h30 sauf temps de repas

Garderie du soir de 16h30 à 18h30

La CAF participe à raison de 1,06 €

### SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI MATIN – A C/ 01 09 2026 - Délibérations n°2026 051 du 24.06.2026

| Quotient familial | Habitants d'Avanne-Aveney<br>Sans repas<br>(forfait par matinée 8h-12h30) | Habitants hors de la commune<br>Sans repas<br>(forfait par matinée 8h-12h30) |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| < 800             | 6.55                                                                      | 8.88                                                                         |
| Intermédiaire     | 7.79                                                                      | 10.04                                                                        |
| > 1 200           | 8.88                                                                      | 11.24                                                                        |

Le coût de la garderie du mercredi matin fluctue en fonction du nombre d'enfants inscrits. Pour l'année 2025-2026 la participation par enfant et par matinée était de 0,70 € pour la mairie et de 7,65 € pour la CAF.

## SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE A C/ 01 09 2026

| Quotient familial | Habitants d'Avanne-Aveney<br>Sans repas | Habitants hors de la commune<br>Sans repas |
|-------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|
| < 800             | 9.56                                    | 14.59                                      |
| Intermédiaire     | 13.22                                   | 16.89                                      |
| > 1 200           | 16.45                                   | 20.13                                      |

Forfait **par matinée** 8h-12h30 et après-midi de 13h30 -18h

Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney – Repas servi à 12h30

## SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE A C/ 01 09 2026

| Quotient familial | Habitants d'Avanne-Aveney<br>Avec repas | Habitants hors de la commune<br>Avec repas |
|-------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|
| < 800             | 15.41                                   | 20.84                                      |
| Intermédiaire     | 19.25                                   | 23.47                                      |
| > 1 200           | 22.54                                   | 26.91                                      |

Forfait à la journée de 8h à 18h

Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney – Repas servi à 12h30

*Le tarif de la journée du mercredi complet est basé sur celui de l'accueil de loisir ALSH diminué de l'impact du coût des prestations extérieures qui sont moins importantes.*

*Les participations journalières CAF de 6,88 € et Mairie de 5,34 € viennent donc, comme pour l'ALSH, diminuer le tarif appliqué.*

## TARIFICATION DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES (Accueil Loisirs Sans Hébergement) ALSH Tarifs à c/ 01 08 2026 - Délibération n°2026 052 du 24.06.2026

| Journée avec repas        | QF < 800 | QF intermédiaire | QF > 1 200 | Journée sans repas        | QF < 800 | QF intermédiaire | QF > 1 200 |
|---------------------------|----------|------------------|------------|---------------------------|----------|------------------|------------|
| inscript° semaine         |          |                  |            |                           |          |                  |            |
| Habitants d'Avanne-Aveney | 16.57    | 20.70            | 24.24      | Habitants d'Avanne-Aveney | 10.28    | 14.22            | 17.69      |
| Habitants hors commune    | 22.41    | 25.24            | 28.93      | Habitants hors commune    | 15.68    | 18.16            | 21.65      |

| Journée avec repas<br>inscript°<br>3 jours consécutifs | QF < 800 | QF intermédiaire | QF > 1 200 | Journée sans repas        | QF < 800 | QF intermédiaire | QF > 1 200 |
|--------------------------------------------------------|----------|------------------|------------|---------------------------|----------|------------------|------------|
| Habitants d'Avanne-Aveney                              | 19.57    | 23.70            | 27.24      | Habitants d'Avanne-Aveney | 13.28    | 17.22            | 20.69      |
| Habitants hors commune                                 | 25.41    | 28.24            | 31.93      | Habitants hors commune    | 18.68    | 21.16            | 24.65      |

HORAIRES : 8H – 18H Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney

**3 Jours consécutifs** : lundi, mardi et mercredi ou mardi, mercredi, jeudi ou mercredi, jeudi et vendredi (pas de dérogation admise)

*Le coût moyen d'une journée avec repas est de 34,47 € et sans repas de 28,93 €.*

*La CAF participe à hauteur de 6,88 € par jour et par enfant.*

*La Mairie participe en moyenne à hauteur de 5,34 € par jour et par enfant.*

*A la demande de quelques parents, les élus ont examiné la mise en place d'une tarification sur 2 jours et sur 3 jours en plus de la tarification à la semaine. Compte tenu que le coût de l'encadrement resterait le même toute la semaine quel que soit le nombre d'enfants optant pour la tarification à 2 ou 3 jours, cela coûterait par semaine à la Mairie 37 ou 56 € par enfant s'étant inscrit sur une durée plus courte. L'impact financier étant très lourd, les élus après en avoir longuement discuté, ont retenu l'option sur 3 jours au choix dans la semaine (lundi-mardi-mercredi, mardi-mercredi-jeudi ou mercredi-jeudi-vendredi). A l'issue de la saison 2026-2027 un bilan sera réalisé pour décider ou non du maintien de cette option.*

Toutes les inscriptions seront établies par les parents sur le portail de e-enfance.

## LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal détermine la gestion municipale et précise chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Le budget communal est voté en début d'année par le Conseil Municipal. Il doit être équilibré, c'est-à-dire que les recettes doivent nécessairement couvrir les dépenses prévues et ce malgré un contexte difficile où il faut notamment faire face à une baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'Etat.

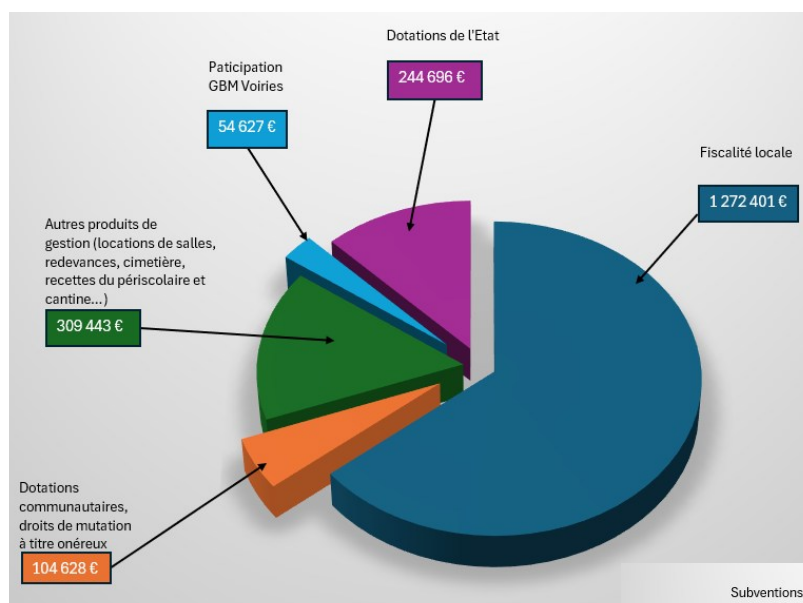
La maîtrise des dépenses de fonctionnement est primordiale afin de permettre de faire face aux dépenses d'investissement.

Le document complet est consultable en Mairie.

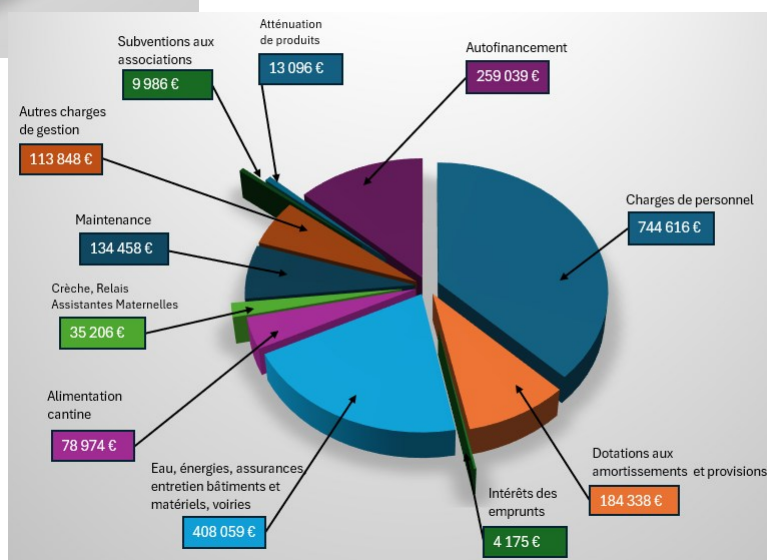
### Résultats du budget de fonctionnement 2025 :

la répartition des recettes et des dépenses se présente comme suit :

**Recette** 1 984 795 €



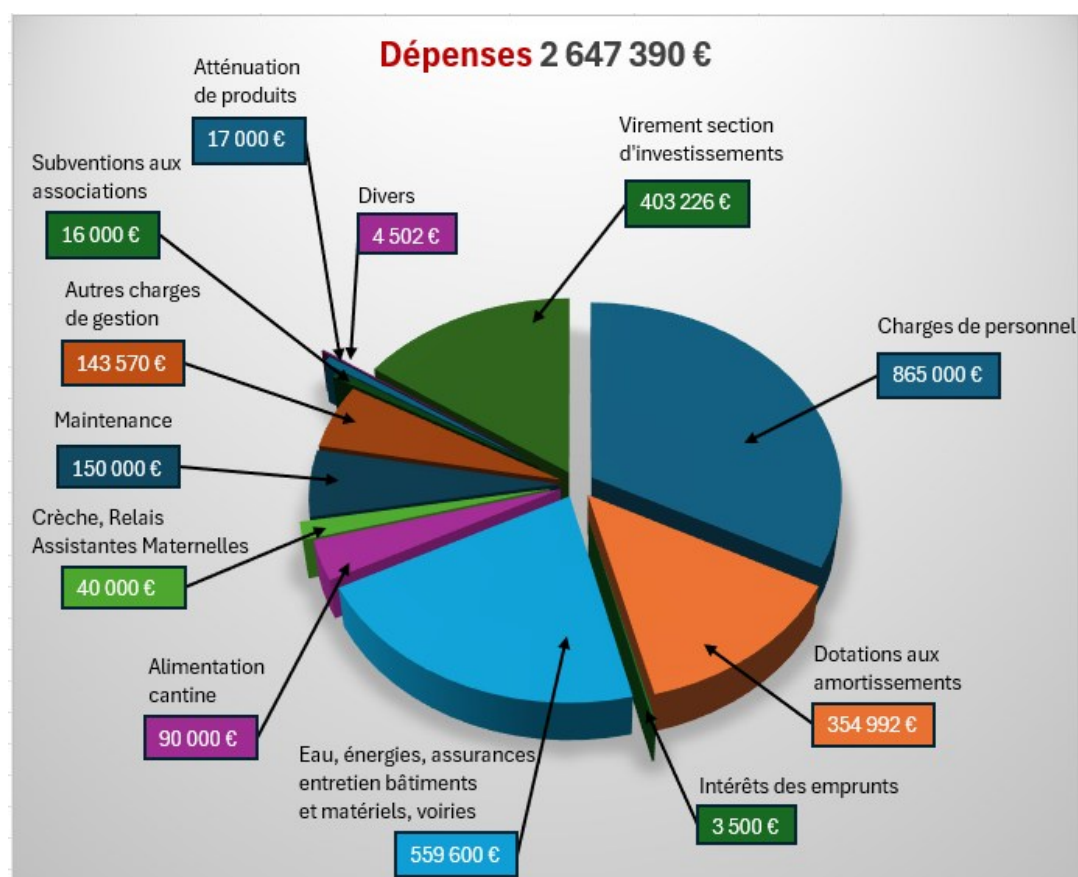
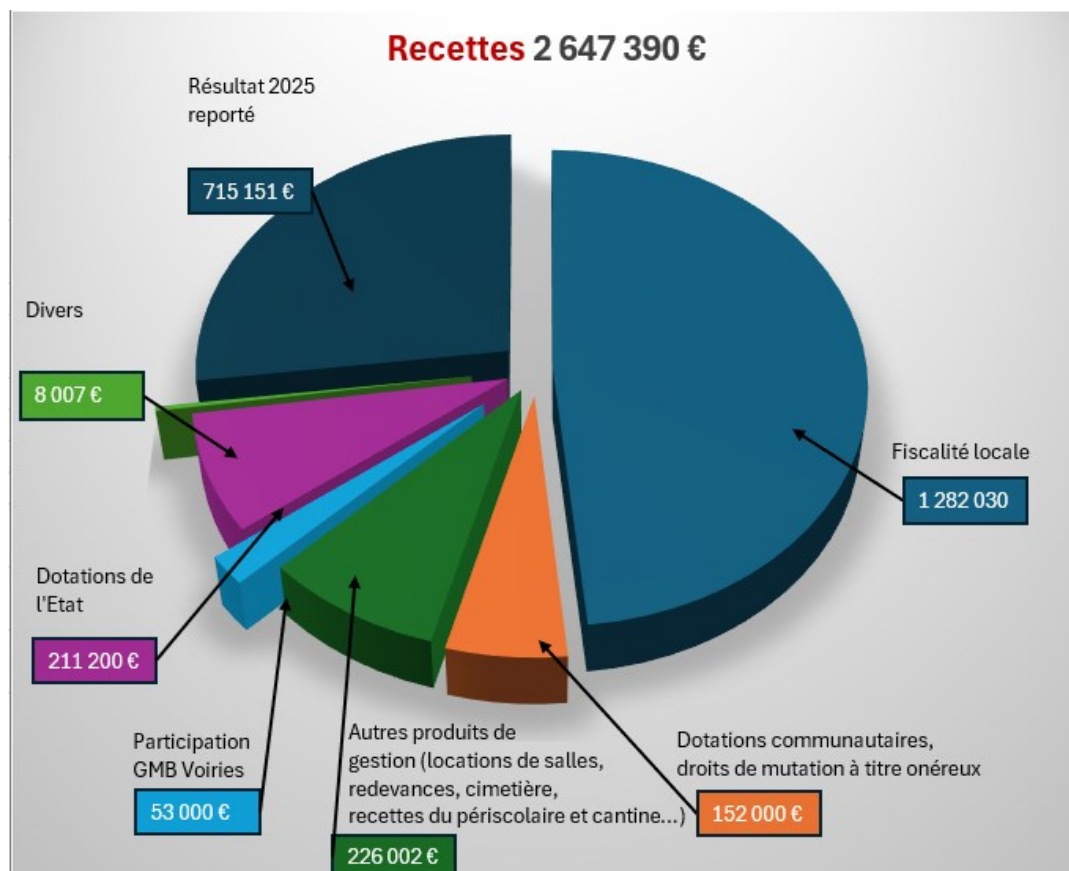
**Dépenses** 1 984 795 €





## Budget prévisionnel 2026 :

la répartition des recettes et des dépenses se présente comme suit :



### L'ÉGLISE SAINT VINCENT : C'EST TOUT UNE HISTOIRE

La réception des travaux de la 1<sup>ière</sup> tranche a eu lieu le mardi 7 septembre 2021, en présence de l'architecte, du conservateur des Monuments Historiques, des entreprises, de l'équipe paroissiale, d'élus.

Il restait à réaliser la 2<sup>ème</sup> tranche comprenant les décorations intérieures. La rénovation des deux retables et les deux sacristies s'est immiscée dans le programme après ajustement du besoin : fissures au plafond, quelques travaux d'électricité à l'identique sans omettre l'adjonction de quelques prises de courant, peinture des murs et façades de placard.

Ces travaux ont été réalisés en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, seuls les travaux des sacristies étaient subventionnables si nous respectons des prescriptions émises par le Technicien des services culturels et des Bâtiments de France et le service de conservation régionale des monuments historiques.

Si de tels travaux ont pu être réalisés, c'est aussi grâce aux nombreux échanges avec la paroisse.

**Occupation** : la commune a procédé à un nettoyage intégral du mobilier en place, des sols, des vitraux et de la peinture des grilles de chauffage, début mai 2022.

Le font baptismal, le bénitier et l'autel ont été rapportés à l'église alors qu'ils étaient stockés à Montferrand depuis 8 ans.

#### **Les Offices ont pu être célébrés à compter de janvier 2023**

Avec une pensée particulière à notre élu feu Joël GODARD qui a suivi tous les travaux depuis 2020.

#### **Un peu d'histoire :**

Depuis 1905, ce bien est devenu communal d'où cet engagement de l'équipe municipale de préserver ce patrimoine.

#### **LE CONTEXTE HISTORIQUE**

Dès 1798, le chantier de la construction du canal se met en place ; le premier bateau relie Lyon à Besançon en 1820 et Mulhouse en 1830.

#### **LES DÉCISIONS DE LA PAROISSE**

En 1825, la paroisse, décide d'abandonner l'église trop petite, mal située et de construire une nouvelle église

La paroisse achète ou négocie, en échange, les terrains nécessaires. C'est en 1829 qu'Aveney accepte de verser sa contribution au projet, les plans de l'architecte Pierre Marnotte sont retenus.

Il était à son époque reconnu comme architecte de l'église de la Madeleine de Besançon ainsi que du musée des Beaux-Arts de Besançon.

#### **LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION**

Le chantier de construction de la nouvelle église est confié à l'entreprise Prost de Rans dans le Jura (1828-1830)

C'est en 1830 que s'organise la bénédiction de la nouvelle église.

En 1831, Marnotte présente le projet de décoration intérieure et de mobilier.

La toiture du clocher « 4 pans » est soufflée par la tempête en 1861 ; elle sera remplacée par l'actuelle architecture en dôme.

Lors de la crue de 1910, l'eau monte jusqu'au pied du bâtiment

Début 1914, il est lancé une consultation d'entreprises pour rénover la couverture en tuiles.

La déclaration de guerre ne permet pas d'engager ces travaux.

Les nouveaux vitraux sont inaugurés en 1937.

### DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

En 1963, des bénévoles de la paroisse préparent l'installation d'un chauffage au fuel : creusement des canalisations, percement des murs, avec l'installation d'une chaudière acquise d'occasion auprès des religieuses de Villersexel.

Réfection des pierres du parement du clocher, du coq, des zingueries en 1980-1989.

Création du jardin de l'église : démolition, échange de terrains, aménagements, en 1998.

La même année le presbytère est démoli, celui-ci est situé en secteur inondable et propriété du Moulin.

### L'ÉGLISE UN MONUMENT DORÉNAVANT « CLASSÉ »

L'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1998.

En effet, cette église est considérée comme le témoignage bien conservé d'une œuvre de l'architecte Marnotte.

La réfection complète de la couverture en tuiles est achevée en 1999 ainsi que l'installation électrique.

Une étude complète de la structure est confiée à un architecte en 2008 pour préparer la suite des rénovations.

En 2009, les enduits de façade sont repris dans leur totalité tandis que l'installation de chauffage est intégralement reconstruite en version « gaz ».

Les années 2010-2013 : inventaire du mobilier, mise aux normes de sécurité en tant qu'Etablissement Recevant du Public, remplacement de la cloche...

### De nombreux aménagements supplémentaires ont été réalisés depuis 2015

Pose d'un paratonnerre, dépose et restauration de l'ancienne horloge, installation d'une horloge radio contrôlée et l'automatisation des cloches par l'entreprise Prêtre et Fils, réfection de zingueries sur le clocher par l'entreprise Toitures de Franche Comté, aménagements intérieurs et décoration réalisés par l'équipe de Roland Nonnotte, éclairages par Sodel de la Belle Etoile d'Avanne Aveney et enfin les menuiseries par Mr Martin d'Avanne Aveney.

Les 2 retables et les 2 sacristies complètement restaurés par Nonnotte en cette fin d'année 2025.

L'ensemble des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche a coûté depuis 2016 : 1 044 731€

Subventionnés par le

Département à raison de 58 000€,

la DRAC : 87 170 €,

l'Etat : 139 559 €,

la Fondation du patrimoine dont vos dons : 9 485 €,

la Caisse régionale du Crédit Agricole : 3 000 €,

la Réserve parlementaire de M. le Sénateur Longeot : 6 000 €,

Prêt de 400 000 € entièrement remboursé.

Un autofinancement de la commune à hauteur d'environ 340 000 €.



Après dix ans de travaux de restauration qui ont redonné à l'édifice tout son éclat, les clés de l'église St Vincent ont été restituées à M. le curé Théo Nanza, ce 8 mai 2026, en présence de Monseigneur l'Archevêque BOUILLERET et de Madame la conseillère départementale Chantal GUYEN.

### AVEC GBM, ÇA ROULE !

#### LE SYSTÈME VÉLO DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

L'organisation des déplacements à vélo sur le territoire de l'agglomération bisontine est définie dans le Schéma Directeur Cyclable de 2018.

La carte des aménagements cyclables (existants et à réaliser) a été réactualisée en 2023.

Cette nouvelle carte permet de visualiser et de planifier le réseau cyclable à mettre en œuvre sur du long terme, avec quelques nouveautés :

- Un réseau cyclable complet qui dessert tous les territoires de l'agglomération (communes, quartiers, pôles d'intérêts cyclables principaux),
- Un réseau cyclable maillé qui permet de se connecter à tous les itinéraires et de passer de l'un à l'autre,
- Un réseau cyclable connecté aux territoires voisins de l'agglomération (Haute-Saône, Jura, CC Loue- Lison ...)
- Un réseau cyclable hiérarchisé pour mieux structurer les déplacements à vélo, composé :
  - de 18 itinéraires principaux (structurants) + l'EuroVéloroute 6,
  - d'itinéraires secondaires,
  - d'itinéraires de proximité.

#### LE SCHÉMA DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

La signalisation directionnelle cyclable, qui indique aux cyclistes les itinéraires conseillés, est organisée autour de l'EuroVéloroute 6, des 18 itinéraires structurants et de près de 170 itinéraires locaux. Ces itinéraires empruntent en priorité des voies cyclables, puis les voies de circulation partagées avec les véhicules motorisés et adaptées à la pratique du vélo.

Faciles à identifier par les cyclistes, les panneaux sont de teinte blanche avec des textes écrits en vert. Grand Besançon Métropole a toutefois mis en place une charte graphique spécifique pour les 18 itinéraires structurants avec pour chacun : un logo « roue de vélo », un numéro et une couleur (voir ci-contre).







## Comment reconnaître un itinéraire cyclable ?

La signalisation directionnelle cyclable mise en place dans l'agglomération comprend plusieurs indications :

- Un logo vélo vert et blanc,
- Pour un itinéraire principal (structurant) : un logo, un numéro, une couleur et la destination,
- Pour un itinéraire local ou de proximité : la destination.

**Ensemble de panneaux indiquant plusieurs itinéraires vers la gauche**

**Ensemble de panneaux indiquant plusieurs itinéraires vers la droite**

**Itinéraire structurant**

- Numéro « 1a »
- Couleur « bleue »
- Destination « Saint Vit »

**Itinéraires locaux et de proximité**

**Itinéraire structurant**

- Numéro « 1a »
- Couleur « bleue »
- Destination « Besançon Chateaufarine »

**Itinéraires locaux et de proximité**

**Le savez vous ?**

Le Département du Doubs met en place un jalonement cyclable destiné au tourisme : le réseau points-nœuds.

L'Eurovéloroute 6 est un itinéraire européen qui dispose de son logo.



## NOUVEAUX HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

**NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

À PARTIR DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

**MERCREDI** : 10h – 12h  
14h – 18h30

**JEUDI** : 15h30 – 19h

**SAMEDI** : 10h – 12h

Votre bibliothèque, un lieu pour s'informer, lire, partager !

AVANNE AVENEY

03 81 41 11 34 | bibliotheque@avanne-aveney.com | Suivez-nous sur Facebook !

Lors de l'enquête de satisfaction réalisée en 2025, les adhérents de la bibliothèque municipale ont fait remonter, et c'était l'objectif, des idées d'amélioration du service au public.

Certaines étaient rapidement réalisables comme l'amélioration du confort de lecture sur place (achat de poufs et d'un fauteuil) ou davantage d'animations pour adultes.

D'autres ont nécessité plus de temps en raison de leur impact sur l'organisation même du service.

La plus importante aux yeux des lecteurs est une amplitude d'ouverture au public plus large. Ce sera fait à la rentrée 2026 !

Le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 24 juin dernier, d'augmenter de 6 heures le temps d'ouverture à tous.

Désormais, les actifs totalement indisponibles en semaine trouveront la bibliothèque ouverte le samedi de 10h à 12h et ceux qui ont des difficultés le samedi bénéficieront de plages plus larges le mercredi et le jeudi.

Un vrai changement pour répondre à vos besoins. Evidemment, ceci impacte l'engagement des bénévoles et le planning de travail de notre agent Juliette. Mais cet engagement ne fait jamais défaut et chacune se réjouit de cette avancée de l'offre culturelle à Avanne Aveney.

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF AVANNE-AVENEY CONTINUE A VIVRE

A la suite des dernières élections municipales, Mme le Maire a souhaité poursuivre le travail engagé avec le CDPA A depuis avril 2021.

Précisons que la commune n'a pas obligation à disposer de ce type de conseil, mais c'est un lieu pertinent pour remuer des idées et les soumettre au conseil municipal.

Lors du précédent mandat y ont été abordés entre autres et sans être exhaustif les questions de mobilité, les besoins associatifs pour la nouvelle salle polyvalente, le nouveau cimetière, l'alimentation de proximité,

La première réunion de ce nouveau mandat s'est tenu le 29 juin en présence de Mme Marie-Jeanne Bernabeu, maire, Mme Mélinda Philippe, conseillère municipale déléguée petite enfance, école et péri-extrascolaire, vie associative et

sportive, M. Ferjeux Mougin, conseiller municipal, forêt, environnement, embellissement ; et responsable des salles communes. M. Jean-Michel Boudart et Mme Catherine Gardin représentaient les habitants. M. Pierre Boireau, excusé, complète l'équipe.

La réunion a porté sur la validation du règlement intérieur du CDPA A. Le projet de construction de la nouvelle salle polyvalente ainsi que les travaux du bâtiment abritant l'actuelle salle ont été évoqués. Une attention particulière sera portée sur la circulation routière dans le village, dès maintenant et plus particulièrement lors des travaux de la mise à deux fois deux voies de la nationale 57 entre Beure et l'Amitié.

Il serait intéressant que d'autres personnes rejoignent le groupe afin de mieux représenter les différents quartiers de la commune. Pour ce faire, adressez un simple courriel à la mairie.

## PATRIMOINE ET MÉMOIRE

### Aidez-nous à préparer l'exposition de 2027

La commune d'Avanne-Aveney prépare une exposition de photographies et de témoignages sur la vie d'autrefois. Pour la réussir, nous avons besoin de vous.



Figure 1: chemin de halage vers 1950

#### Des images du passé recherchées

Vous avez peut-être dans un tiroir ou au fond du grenier, de vieilles photographies ? Des plaques de verre ? Des films ou des vidéos d'époque ? Ces documents, même abîmés ou incomplets, sont précieux. Ils montrent la commune telle qu'elle était : ses rues, ses habitants, ses fêtes, ses champs et ses ateliers.

Nous serions heureux de pouvoir les consulter. La commune se chargera de la numérisation des documents et photographies sélectionnés. Leur utilisation pour l'exposition ou d'éventuelles publications locales ne se fera, bien entendu, qu'avec votre accord.

#### Des récits de vie à recueillir

Au-delà des images, ce sont aussi les mots qui font l'histoire. À l'occasion de cette exposition, nous souhaitons réunir des témoignages sur la vie d'autrefois : les métiers exercés, les habitudes du quotidien, les événements qui ont marqué le village et les familles.

Nous pensons en particulier aux habitants les plus anciens d'Avanne-Aveney, dont la mémoire est irremplaçable. Ces récits pourraient donner naissance à un recueil, offert à tous comme trace vivante de notre histoire commune.

Si vous souhaitez témoigner, si vous connaissez quelqu'un qui le pourrait, ou si vous pensez détenir des documents ou des photographies susceptibles de nous intéresser, faites-le savoir à la mairie — par téléphone, par courrier ou en vous présentant à l'accueil. Nous vous recontacterons pour voir ensemble comment votre contribution pourrait enrichir ce projet.



Figure 2 : vue sur Avanne 1921



## INSCRIPTION VOLONTAIRE

AU REGISTRE COMMUNAL



**Vous êtes une personne âgée, en situation de handicap ou isolée ?**

Inscrivez-vous volontairement sur le registre communal afin de faciliter votre accompagnement en cas de situation exceptionnelle (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc...)

### POURQUOI S'INSCRIRE ?



Être identifié(e)  
par les services de  
la commune



Recevoir une attention  
particulière en cas  
d'alerte



Faciliter la prise en charge  
de l'accompagnement si  
nécessaire

### POUR VOUS INSCRIRE



Rendez-vous en mairie :  
9 rue de l'église, 25720 Avanne-Aveney



03 81 41 11 30



mairie@avanne-aveney.com



www.avanne-aveney.com



L'inscription est **gratuite, confidentielle** et **sans engagement**



## CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE

Aidez-nous à agir — Campagne de stérilisation 2027



Bulletin Municipal

### UNE DÉMARCHE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

En France, on estime à plusieurs millions le nombre de chats errants ou « libres » vivant sans propriétaire identifié. Ce phénomène n'est pas sans conséquences : prolifération non maîtrisée, risques sanitaires, souffrance animale. Face à ce constat, la loi permet aux maires d'agir — et notre commune a décidé de le faire.

#### Un cadre légal clair

La gestion des chats errants ne relève pas du bon vouloir des communes : le Code rural impose au maire la responsabilité des chats sans propriétaire sur son territoire. La commune peut organiser des campagnes de capture en vue de la stérilisation et de l'identification. Une fois ces démarches effectuées, le chat peut être relâché sur son lieu de vie — il change alors de statut et n'est plus considéré comme errant.

#### Pourquoi la stérilisation est-elle la bonne réponse ?

Les chats errants sont présents sur notre territoire, comme dans de nombreuses communes françaises, et leur population tend à croître naturellement si rien n'est fait. Une chatte non stérilisée peut en effet donner naissance à plusieurs portées par an.

La stérilisation permet d'agir à la source : les chats restent sur leur territoire de vie, mais la colonie cesse progressivement de s'agrandir. C'est une solution durable, respectueuse des animaux et reconnue par les associations de protection animale, qui évite que la situation ne devienne ingérable pour les habitants et pour la commune.

#### ⇒ Notre projet pour 2027

La mairie a engagé un partenariat avec la

- **Fondation 30 Millions d'Amis**, partenaire national reconnu pour la protection animale
- **Une convention avec des vétérinaires locaux**, pour garantir des interventions encadrées et des tarifs adaptés

Ce dispositif permettra une prise en charge partielle des frais vétérinaires et garantira des conditions d'intervention respectueuses du bien-être animal. La campagne est prévue début 2027 — mais pour qu'elle soit efficace, nous avons besoin dès maintenant de recenser la population féline présente sur la commune.



#### ⇒ Votre aide est indispensable !

Vous observez régulièrement un ou plusieurs chats errants dans votre quartier, votre rue ou aux abords de votre propriété ? **Signalez-le-nous ! Précisez si possible :**

- ◇ **Le lieu exact (rue, quartier)**
- ◇ **Le nombre approximatif de chats observés**
- ◇ **S'ils semblent avoir un point de nourrissage régulier**

Ces remontées de terrain sont précieuses pour estimer le nombre d'animaux à prendre en charge et organiser la campagne dans les meilleures conditions.

**Pour signaler une présence de chats, contactez la mairie :**

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ Accueil : \_\_\_\_\_





## Rangez

à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

## Videz

au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Gamelles pour animaux
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Éléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

## Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

## Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

## Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

**COUPEZ L'EAU**

**aux moustiques tigres !**

et passez le message à votre vois.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-Franche-Comté

Plaquette réalisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine





## DONNER UN CHIEN OU UN CHAT

Ce que la loi impose — Source : Service Public, vérifié avril 2026



Bulletin Municipal

### TROIS RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE

1

#### L'identification : obligatoire avant toute cession

Un chien ou un chat ne peut pas être donné sans être identifié au préalable par puce électronique. Même si votre animal n'a pas encore atteint l'âge légal d'identification obligatoire (4 mois pour les chiens, 7 mois pour les chats), vous devez le faire identifier avant de le céder — les frais sont à votre charge. Au moment du don, pensez à déclarer en ligne le changement de détenteur sur le fichier I-CAD.



**Céder ou détenir un animal non identifié : amende de 750 €**

2

#### Le certificat d'engagement et de connaissance : 7 jours avant la cession

Avant de donner votre animal, le futur propriétaire doit avoir signé, au moins 7 jours avant la date du don, un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce. Ce document est délivré par un vétérinaire ou un responsable d'association de protection animale. Il précise les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'animal, ainsi que les implications financières sur toute sa vie. Il doit comporter une mention manuscrite du futur détenteur par laquelle il s'engage à respecter ces besoins.

**Conservez une copie de ce certificat signé.**



**Ne pas s'assurer de la signature de ce certificat : amende de 450 €**

3

#### L'âge minimum : 8 semaines révolues

Il est strictement interdit de donner un animal âgé de moins de 8 semaines (2 mois). Un sevrage trop précoce expose l'animal à des problèmes de santé et des troubles du comportement pouvant s'avérer irréversibles.



**Proposer un animal de moins de 8 semaines à la cession : amende de 750 €**

#### À retenir également

- Donner un animal à un mineur sans le consentement de ses parents est puni d'une amende de 750 €
- Vendre un seul chiot ou chaton dont vous détenez la mère vous place automatiquement dans la catégorie éleveur, avec toutes les obligations qui en découlent
- Un certificat vétérinaire (établi moins de 3 mois avant la cession) doit également être remis au futur détenteur

## C'est à chacun d'agir....c'est le moment !

Aidons la biodiversité....

Dès que les températures atteignent régulièrement 18 à 20°

Si chaque habitant pose un piège à frelons asiatiques dans son jardin, il aidera les apiculteurs et la fructification...

Chaque nid de frelons asiatiques dévore 22kg d'insectes...

D'autre part, ceux-ci piquent les humains et les attaquent de plus en plus fréquemment. Les nids sont de plus en plus bas...



### QUEL APPÂT POUR UN PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES ?

#### FÉVRIER À MAI



1/3 Bière brune  
1/3 Vin blanc  
1/3 Sirop de fruits rouges

#### JUILLET À NOVEMBRE

Morceaux de viande ou de poisson  
Miel ou compote



#### CONSEILS DE PERÇAGE POUR UN PIÈGE SÉLECTIF

ø 8 mm



Pour laisser entrer les frelons



ø 4 mm



Pour empêcher abeilles et bourdons d'entrer



ø 6 mm



Pour laisser sortir les abeilles



Crédit infographie : [neozone.org](http://neozone.org)

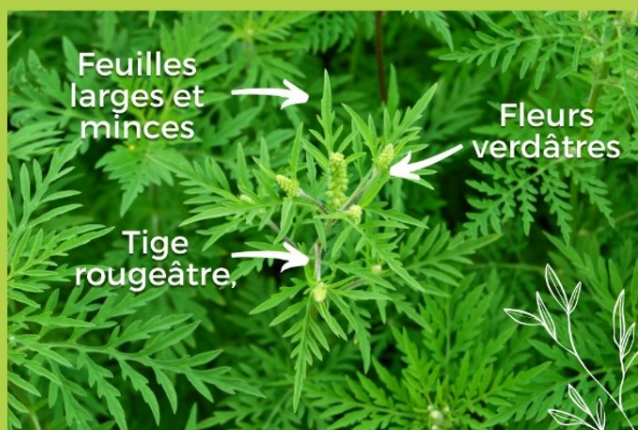
**Si vous avez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin, vous êtes dans l'obligation de le faire détruire.**

**La mairie d'Avanne vous aide :** si vous déclarez votre nid de frelons asiatiques en mairie et s'il est reconnu comme tel, la mairie participe pour 50% à sa destruction.- Délibération du conseil municipal du 19/12/2023.



## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'AMBROISIE DANS NOTRE COMMUNE

### COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



#### PLANTE AMBROISIE, ENJEUX SANITAIRES ET AUTRES PROBLÉMATIQUES

##### • Caractéristiques de l'ambrosie

L'ambrosie est une espèce exotique envahissante (EEE). C'est une plante annuelle à germination printanière-estivale et à croissance rapide. Elle s'installe sur les terres meubles et dénudées. Sa dissémination est particulièrement liée aux activités humaines : les friches, les parcelles agricoles, les chantiers, les bords de route et de cours d'eau ... Ces grains de pollen sont de très petite taille et particulièrement légers, ils peuvent donc être facilement transportés par le vent et sont observables à distance des bassins d'implantation de la plante. Le pic de pollinisation intervient généralement d'août voire en octobre, avec un pic en septembre. L'ambrosie ne se disperse que par ses semences. Chaque pied d'ambrosie produit plusieurs milliers de graines viables de 10 à 30 ans. Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois que des graines ont été produites (jusqu'à 5 000 graines par pied).

##### • Enjeux sanitaires

Le pollen de l'ambrosie peut provoquer de graves allergies. Elles peuvent apparaître après plusieurs années d'exposition aux pollens et quelques grains suffisent pour que des symptômes apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voir asthme et eczéma. Ces réactions

peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée. Les symptômes sont saisonniers comme indiqué précédemment et sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé et persiste pendant plusieurs jours. Puisque le nombre de personnes sensibles croît en fonction de l'importance de l'exposition, au fur et à mesure que la plante progresse dans notre région, de plus en plus de personnes se trouvent exposées à ces pollens, et risquent ainsi de développer des troubles allergiques. On estime à environ 20% de la population allergique à cette plante au niveau national et ce taux peut atteindre jusqu'à 37% dans les zones les plus exposées (exemple : certains secteurs d'Auvergne Rhône-Alpes). Il s'agit donc d'un enjeu de santé publique.

##### • Autres problématiques

En plus des effets pour la santé, les ambrosies sont également un enjeu sociétal (tourisme, conflits de voisinage, ...) et une menace pour l'agriculture avec des pertes importantes de rendement dans certaines cultures (tournesol, maïs, etc.) et des travaux de gestion supplémentaires. ARS Bourgogne-Franche-Comté Le Diapason - 2 Place des Savoirs - CS 73535 - 21035 DIJON cedex Tél. : 0 808 807 107 - Site : [www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr](http://www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr)

#### ETAT DES LIEUX ET ACTIONS MENEES DANS LE DOUBS EN 2024

L'animation du plan de prévention et de lutte contre l'ambrosie a été confiée par le préfet à l'ARS qui s'appuie sur la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) Bourgogne Franche Comté (BFC) pour mener les différentes actions.

##### • Localisation de l'ambrosie

La surveillance des localisations d'ambrosies est une mission de la délégation de Bourgogne du Conservatoire Botanique National (CBN) du Bassin parisien. Ces données validées sont intégrées depuis 2017 dans la plateforme de signalement ambrosie : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

Les données ont plusieurs origines:

- La plateforme de signalements,
- Les données issues des signalements des partenaires qui sont transmises à FREDON pour intégration à la base de données (BDD),



- Les relevés effectués par FREDON BFC.

Toutes ces données sont ensuite intégrées au réseau SIGOGNE, plateforme régionale BFC du Système d'Information de l'inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) qui vise à faciliter l'échange des données entre structures partenaires et assurer leur diffusion à destination des acteurs de la conservation de la biodiversité et des paysages, de l'aménagement et de la gestion du territoire. Les connaissances ainsi partagées sous forme de données structurées sont notamment utiles pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques, pour la prise de décision et pour les reportages européens sur le suivi de l'état des populations. On constate que l'ambrosie progresse par l'A36 depuis le Jura ainsi que depuis la N83 depuis Poligny. Elle remonte le long du premier plateau via la N57 et par le nord-est du département du Jura. Les signalements sont éparés sur le second plateau. En plaine, l'ambrosie conforte sa présence en direction de la vallée de l'Ognon.

## • Que faire ?

Sur ma propriété : [je l'arrache !](#)

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : [je l'arrache !](#)

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : [je signale](#) la zone infestée par un des moyens suivants :

## • Focus plateforme de signalement \*

Toute personne peut signaler la présence d'un plant d'ambrosie sur la plateforme internet : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) l'application mobile Signalement-ambrosie

email : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

[support-signalement@fredon-france.fr](mailto:support-signalement@fredon-france.fr)

téléphone : 0 972 376 888

Ces signalements font l'objet d'une validation par les référents communaux ou intercommunaux et si la présence d'ambrosie est confirmée, ces derniers sollicitent les ayants-droits des parcelles concernés pour la destruction des plantes. Plus nous aurons de signalement, plus nous aurons un état des lieux exhaustif de la situation. FREDON accompagne les référents et/ou les mairies pour la gestion de ces signalements.

• Evolution du Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) : Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens est l'indicateur permettant de graduer l'impact qu'auront les pollens observés sur les populations, en fonction des types de pollens observés, et de leur quantité. Lorsque le RAEP atteint la valeur de 3, les personnes allergiques sont susceptibles de déclencher des symptômes, et une alerte aux pollens est lancée sur le secteur concerné. Il est possible pour les personnes allergiques ou les acteurs de la lutte de s'inscrire sur le site internet

<https://www.atmobfc.org/abonnements>

Pour recevoir les bulletins de surveillance et d'alerte ambrosie et ainsi prendre les mesures de prévention adaptées.

## • Animation des référents communaux et intercommunaux

Conformément à l'arrêté préfectoral de prévention et de lutte contre l'ambrosie du 9 mai 2019, certaines collectivités du département ont nommé un référent territorial dont la mission est à la fois de repérer la présence d'ambrosie sur le territoire concerné et d'aider les citoyens dans la lutte contre cette plante.

L'animation du réseau des référents communaux et intercommunaux est réalisée par la FREDON.

En 2024, le Doubs comptait 313 référents communaux et 20 référents inter-communaux. Il reste 295 communes sans référent. Il y a une bonne couverture du territoire. Sur ces référents, seulement 64 ont un compte plateforme et peuvent suivre les signalements, cela reste encore trop peu. La FREDON a organisé des formations en présentiel à destination des référents dont une à Besançon, une journée « à la recherche des EEE » a également été effectué avec présentation de différentes EEE, organisé en lien avec le CBN et la CCAPS.

Tout au long de la saison nous nous tenons à disposition des référents et nous répondons aux sollicitations : difficulté sur la plateforme de signalement, question sur la réglementation, question sur la méthode à suivre, cas problématique, et nous nous déplaçons quand cela n'avère nécessaire.

Des actions ont été menées dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS) avec :

• **Grand Besançon Métropole** : Une réunion avec les services techniques en charge des rédactions des marchés pour sensibiliser à l'ambrosie. Un webinar sur les obligations communales à destination des maires et des secrétaires de mairie. Puis, une formation multi-espèces pour les référents, les maires et secrétaires de mairie.

• **Porte du Haut Doubs** : Une intervention avec le Dr.Rame dans le cadre d'une journée « Professionnelle Territoriale de Santé ». Puis, une réunion avec les élus et riverains sur les problèmes d'ambrosies qui touchent la RN57.

• **PETR Doubs Central** : Une réunion grand public sur l'ambrosie.

• **Loue Lison** : Une réunion d'information à destination des élus.

## Leptospirose, Protégez vous !

### La leptospirose c'est quoi?

La leptospirose est une maladie dite **zoonotique**, c'est à dire qu'elle est **transmise de l'animal à l'homme**.

La leptospirose est diffusée dans l'environnement via l'urine de certains animaux, notamment les rongeurs.

Il s'agit d'une bactérie **que l'on peut retrouver dans l'eau douce**.

On s'infecte **par contact avec de l'eau contaminée**.

Fort heureusement il s'agit d'une infection **rare**.

Certains animaux, dont les chiens, peuvent aussi se faire contaminer !

Transmission par l'environnement contaminé par l'urine d'animaux excréteurs

Les rongeurs (rat, ragondin...) sont le réservoir principal de Leptospira. Ils contaminent l'environnement, notamment l'eau via leurs urines

Transmission via l'eau infectée lors d'activités en zone humide, baignade

### Comment se protéger ?

Pour toutes activités aquatiques d'eau douce :



Se renseigner sur la qualité de l'eau



Mettre des pansements étanches sur les plaies et bien les désinfecter après

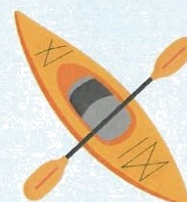


Bien se doucher après toutes activités aquatiques

Lors d'activité sportives d'eau vive :



Porter des combinaisons longues et étanches



Bien rincer le matériel après usage

### Quels sont les signes qui doivent alerter ?

C'est une maladie le plus souvent bénigne, qui prend la forme d'un syndrome grippal (fièvre, courbatures, fatigue), mais qui peut aussi être potentiellement grave, pouvant conduire à l'hospitalisation voir au décès.

En cas de fièvre importante dans les 3 semaines après une activité aquatique



Parlez en à votre médecin



## RAMONAGE DE LA CHEMINÉE AU MOINS UNE FOIS PAR AN.

### C'EST ESSENTIEL POUR LA SECURITÉ, LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE ET LA CONFORMITÉ LÉGALE DE VOTRE INSTALLATION

L'entretien annuel doit être effectué par un professionnel qualifié, qui doit vérifier la chaudière et les installations de distribution et régulation de l'énergie thermique.

Les conseils apportés par le professionnel doivent être inscrits sur l'attestation d'entretien qui doit être conservée pendant au moins deux ans.



### Les 6 avantages de l'entretien chaudière



- Prolonger la **durée de vie** de sa chaudière de **5 ans** environ.
- S'assurer en cas de sinistre et se protéger en tant que locataire.
- Réaliser entre **8 et 12 % d'économies** sur sa consommation d'énergie
- Faire un geste pour l'environnement en **réduisant ses émissions de CO2**.
- Réduire le risque **d'incendies** et **d'intoxications au monoxyde de carbone**.
- Limiter les pannes et les dysfonctionnements.

## **ALLÔ DOCTEUR ?**

**J'AI UNE DOULEUR  
CHRONIQUE.**

Appelez votre  
médecin traitant,  
pour tout avis  
médical non urgent

## **ALLÔ 116 117 ?**

**JE SUIS FIÉVREUX  
DEPUIS HIER,  
CELA M'INQUIÈTE.**

Appelez le 116 117  
pour un avis médical  
si vous ne trouvez pas  
de médecin généraliste

Ouvert toutes les nuits de 20h à 8h  
Ouvert tous les week-ends à partir du samedi 12h  
Ouvert les jours fériés et jours de pont

## **ALLÔ 15 ?**

**JE RESSENS DE  
FORTES DOULEURS  
THORACIQUES.**

Appelez le 15  
pour toute urgence

EN FRANCHE-COMTÉ,  
**À CHAQUE SITUATION,  
SON NUMÉRO.**



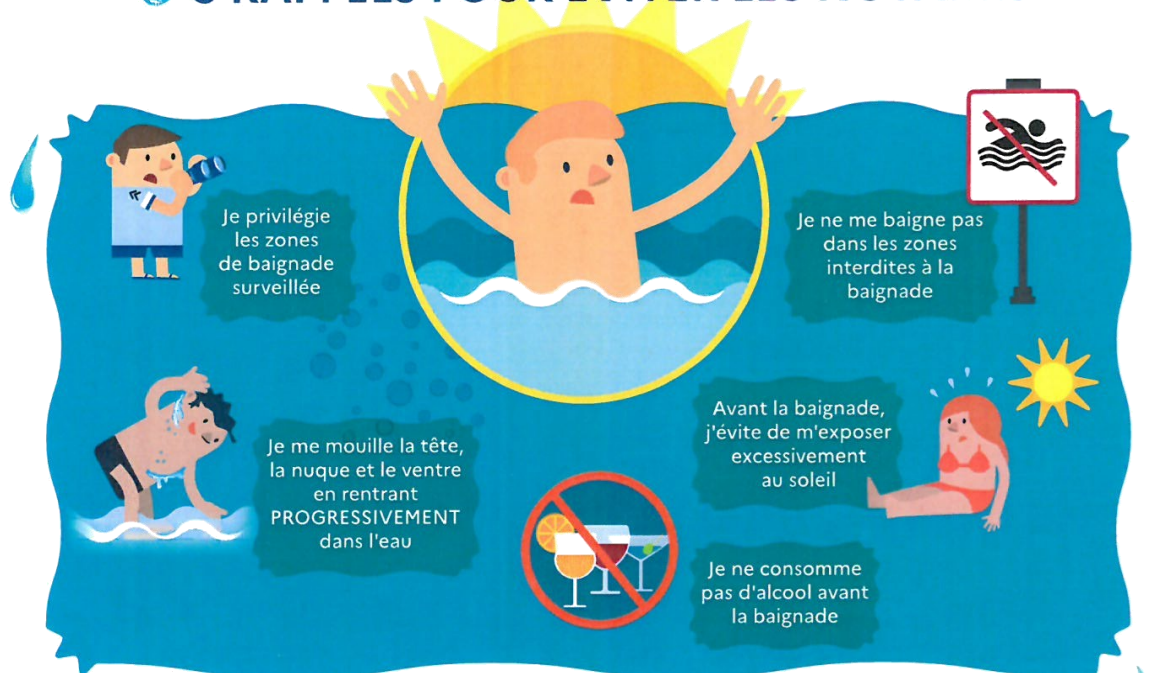
Réservez le **15** aux urgences.



## ~ Baignades ~

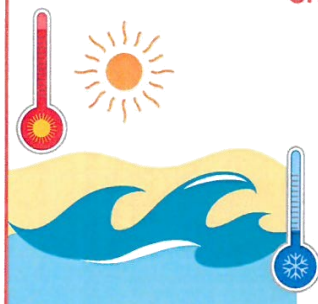
### ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

#### 5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



#### ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

**Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante**



##### Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

##### Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

##### Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

**15 - 18 - 112**

**Pour plus d'informations**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>  
[www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades)

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPPE FRANCOFONE  
DE RÉANIMATION  
ET URGENCES  
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE MÉDECINE  
D'URGENCE



**Club  
Climat**  
*Unis pour agir !*

## 1. Echos de la rencontre « Club Climat »

Lundi 30 juin 2026, en tant que conseiller municipal, j'ai participé à la réunion du « Club Climat » qui se tenait au théâtre des Deux scènes à Besançon.

Le Club Climat rassemble plus de 100 structures que sont, d'une part, certaines associations engagées dans l'évolution du climat, d'autre part, des collectivités territoriales que sont les communes qui sont inscrites dans cette problématique ainsi que certaines entreprises ayant récemment développées des actions allant dans le sens d'une prise en compte de l'évolution du climat.

Cette initiative lancée en 2021 par Grand Besançon Métropole (GBM) poursuit comme objectifs **de favoriser l'émergence d'initiatives et de solutions locales en matière de préservation du climat et de l'environnement** ainsi que de **soutenir le développement de synergies entre les différents acteurs du territoire.**

L'augmentation actuelle de la chaleur des derniers temps nous percute de plein fouet et fais appel à notre vigilance dès maintenant. Nous avons chacune et chacun un rôle à jouer dans la préservation et l'évolution du climat qui est d'ores et déjà en route.

## 2. Quelques rappels en tant que citoyen

Lors de vos balades en forêt veiller à tenir vos animaux en laisse (chiens en particulier) ainsi qu'à respecter la nature qui vous accueille en ne laissant rien derrière vous. La forêt est notre poumon vert à toutes et à tous, par conséquent il nous appartient de la préserver.



Notre commune est l'espace vital de chaque citoyen : c'est pourquoi chacune et chacun d'entre nous sont responsables du territoire sur lequel nous vivons (trottoirs, espaces verts, espaces sportifs, bords de rivière...).

Il nous paraît essentiel de rappeler que la baignade est interdite sur l'ensemble du territoire communal.

**« Le respect de chacun  
engage l'avenir de tous »**



**Emeric PERRIN et Maxime MUDZYK sont deux jeunes d'Avanne-Aveney qui partagent la même passion : les métiers de bouche et en particulier la boulangerie pâtisserie. Ils se connaissent et Maxime, lauréat d'un concours, montre la voie qu'Emeric se plaît à suivre, se préparant au concours 2026 du Meilleur Jeune Boulanger. Leurs ambitions promettent un bel avenir.**



**Emeric PERRIN, apprenti boulanger :**

**« ce que j'apprécie le plus, c'est faire plaisir  
aux gens »**

**– Tu es apprenti boulanger et tu es inscrit au concours de Meilleur Jeune Boulanger de France qui se déroulera fin novembre 2026. Comment se passent les qualifications ?**

Le concours est ouvert à tous. Mon prof du CFA Hilaire de Chardonnet m'a parlé du concours et il m'a incité à y aller. Je me suis dit pourquoi pas. On a un thème. Cette année c'est le « palais du facteur Cheval » ! Ce sera compliqué mais avec de l'entraînement, ça devrait aller.

**2 – Comment t'entraînes-tu ?**

Je m'entraîne au CFA. On travaille sur le gain de temps, l'organisation du travail et bien sûr on essaie d'améliorer les recettes pour une cuisson parfaite et un rendu idéal. Le jury contrôle tout : l'aspect, le goût, la quantité, le poids et la régularité entre chaque produit à distribuer au jury. Et il ne faut pas oublier la beauté de la présentation générale au jury.

**3 - Et le concours en tant que tel ?**

Le concours national va se dérouler à Livron sur Drôme. D'abord on a une épreuve technologique : un écrit de 30 mn avec une quarantaine de questions orientées sur la Technologie Boulangère. Ensuite, on a l'épreuve pratique qui dure sept heures trente. J'emmène tout mon matériel personnel, acquis tout au long de mon apprentissage depuis 3 ans. On doit réaliser et présenter 4 thèmes : pain, croissant, snacking, et la pièce montée sur le thème de l'année. Le résultat est donné à la suite de l'épreuve pratique, le jour même.

**4 – Pourquoi passer ce concours ? quelle plus-value pour toi ?**

Ce serait une satisfaction pour moi et une forme de reconnaissance comme apprenti, ce qui pourrait m'aider si je décide de m'installer. Ce serait également une très bonne chose pour mon centre de formation.

**5 – Tu en es où de ta formation ?**

J'ai eu mon CAP boulanger avec mention Bien. Je viens également d'obtenir mon certificat de spécialisation sur la boulangerie pour une qualification plus technique. J'en profite pour remercier Alexandre FIGARD, mon maître d'apprentissage. Je lui dois tout. J'ai eu de la chance de trouver ce maître. J'avais besoin de quelqu'un pour me canaliser. Il m'a transmis son savoir avec beaucoup de patience et je lui en suis très reconnaissant. En septembre, j'enchaîne sur un brevet professionnel sur 2 ans. Ce BP m'aidera à m'installer car on y travaille la gestion d'entreprise, au-delà de la technique de boulanger.

**6 – Tu souhaites t'installer comme artisan boulanger ?**

Oui, c'est l'objectif. J'aimerais être à mon compte pour vendre des produits de ma conception. Je serais trop heureux de savoir que mes créations sont appréciées. C'est ce que j'aime le plus dans ce métier : faire plaisir aux gens. J'aime l'idée de passer de quelques ingrédients à un produit fini qui soit apprécié.

**7 – Et qu'est-ce que tu aimes le moins ?**

La partie difficile est le décalage avec la vie classique en raison du travail de nuit. Quand on est jeune c'est facile mais avec une vie de famille, ça doit être dur.



## INTERVIEW



**Maxime MUDZYK, lauréat du concours du meilleur croissant, revient sur son exploit.**

**1 – Quel souvenir tu retiens du concours du meilleur croissant d'Isigny qui a eu lieu en mai 2025 ?**

Il y a plusieurs souvenirs. D'abord, le labo qui est exceptionnel par sa taille et son matériel. Ensuite, les membres du jury. Parmi eux, il y avait des meilleurs ouvriers de France et surtout les 4 champions du monde de boulangerie 2024. Ils nous ont également fait une super démonstration. Et enfin, la rencontre avec d'autres jeunes de toute la France et même des DOM TOM.

**2 – Qu'est-ce que ce concours t'a apporté concrètement ?**

De la créativité, de la minutie et de la régularité.

**3 – Est-ce que tu vises d'autres concours ?**

J'aimerais participer à la coupe de France dans les années à venir et plus tard, passer le Meilleur Ouvrier de France.

**4 – Où travailles-tu actuellement et quelles sont tes ambitions ?**

Actuellement je travaille au Fournil Saônois, à Saône. Je viens de valider mon CAP Pâtisserie. A partir du mois de septembre, je serai en apprentissage en chocolaterie à Chateaufort (13160) à la Maison Hawecker. M. Hawecker est MOF en chocolaterie.

**5 – Qu'est-ce qui est le plus difficile dans ton métier ? et quelle est ta plus grande satisfaction à l'exercer ?**

Les plus grosses difficultés du métier sont les horaires et le travail des week ends et jours fériés. On est toujours en décalage avec la majorité de notre entourage : se lever tôt, faire une sieste l'après midi, enchaîner travail et fête !

Lorsque je sors un produit du four, je suis toujours fier de me dire que les gens viennent acheter les produits que j'ai fabriqués parce qu'ils sont bons et beaux... ça me donne juste envie de continuer de donner le meilleur de moi même !

**6 – Qu'aurais-tu envie de dire à un jeune qui souhaite suivre la formation de boulanger ?**

Fonce ! Le métier de boulanger est un métier international qui peut permettre de voyager et de découvrir des cultures à travers le pain ! On a un très beau métier qui est surtout manuel mais si on le souhaite, on peut faire valoir sa créativité, sa patience, sa rigueur en faisant des concours pour se faire plaisir, se mettre au défi et rencontrer une multitude de personnes pour continuer à progresser.

## BRÈVES

### LIGUE CONTRE LE CANCER



Le Comité Besançon de la Ligue contre le Cancer propose des permanences à caractère social (orientation administrative et médico-sociale, diagnostic, aide financière) pour les personnes malades et les aidants.

Sur le secteur de Besançon, il est possible de rencontrer un professionnel du travail social pour évoquer les problématiques en lien avec la pathologie (pertes de revenus, accès aux droits, frais de soins non-remboursés...) dans deux lieux distincts :

**34, avenue Fontaine-Argent – 25000 Besançon (Siège)**

**ou au CHU de Besançon (Point Ligue, bâtiment bleu, RDC oncologie), sur rendez-vous, du mardi au vendredi.**

**Pierre Foare – Travailleur social – 03 81 81 70 37 – 06 66 22 65 64 – Sur rendez-vous**

## Et si on vous demandait votre avis avant de décider ?



### Rejoignez le Conseil de Développement Participatif (CDP)

Échangez, débattiez et construisez des avis citoyens pour éclairer les décisions publiques de Grand Besançon Métropole



Déposez votre candidature avant le 15 septembre 2026



Grand Besançon Métropole



Les boîtes à livres souffrent de leur mauvais usage. Elles ne sont pas dimensionnées pour recevoir plus de 10 kg, des livres de grande taille, des revues qui vont se dégrader rapidement. Leur existence est basée sur un principe d'échanges et non de dépôt sauvage.

### PRIX DES CARBURANTS



Vous souhaitez consulter le prix des carburants le moins cher sur Besançon et partout en France ? Une carte interactive officielle recense l'ensemble des stations-service sur le territoire et vous informe sur les prix en temps réel. Allez sur le site officiel [prix-carburants.gouv.fr](http://prix-carburants.gouv.fr).

#### Prix des contrôles techniques

Un autre site officiel vous permet de comparer les prix du contrôle technique de votre véhicule :

<https://prix.conso.gouv.fr/contrôle-technique>.

Le site vous propose notamment des cartes interactives afin de trouver plus rapidement un centre agréé près de chez vous, selon le type de véhicule.

## DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : 18/04/27 AU 02/05/2027

### LA COMMISSION URBANISME À VOTRE ÉCOUTE

La commission Urbanisme de la mairie est composée de M. Jean-Michel GROS, adjoint au maire, MM. Antoine LAUDE et Thierry GUILLOT, conseillers municipaux, ainsi que du secrétaire général Tony MENANTEAU.

Elle se réunit **chaque jeudi** pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les particuliers peuvent obtenir un rendez-vous avec la commission afin d'anticiper la constitution d'un dossier ou de solliciter une aide à cette constitution, pas toujours simple selon les projets.

Ce rendez-vous en mairie peut être sollicité par internet via la plateforme RDV Service public, un outil similaire à Doctolib en mode administration. Il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site internet de la commune et de cliquer sur l'icone correspondante.

Nous rappelons que la saisine des demandes d'autorisation en ligne est privilégiée. L'utilisation du guichet unique pour les permis et déclarations préalables de travaux doit être prioritaire : <https://gnau-grandbesancon.operis.fr/gnau/#/>



## PAYEZ AUTREMENT VOS FACTURES



**Perte, fraude...**  
Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?

**Payez autrement** vos factures de cantine, crèche, eau, hôpital...

**Le prélèvement automatique**  
Renseignez-vous auprès de votre collectivité

**Le paiement en ligne PAY.FIP**  
Avec le prélèvement unique, le virement simplifié ou la carte bancaire sur Pay.Fip.gouv.fr

**Le paiement de proximité**  
Chez les buralistes et partenaires agréés en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire

Retrouvez plus d'information sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



0 809 401 401

Service gratuit  
+ prix appel



## COUPURE ESTIVALE RN83

la RN83, sur la portion Côte de Larnod, **sera fermée pour son entretien courant annuel, du lundi 17 au samedi 22 août 2026**. Une déviation sera mise en place par la voie des Mercureaux.



## CONDUITE A TENIR EN CE QUI CONCERNE UN ANIMAL MORT SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Vous devez téléphoner pour collecter cet animal à ATEMAX au 0825 771 281 de 8 à 10 heures et de 14 à 15 heures ou par mail à <https://atemax.fr/>

La mairie ne prend en charge que les animaux morts sur la voie publique.



## CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

**EMA**

**EQUIPE MOBILE  
EN ADDICTOLOGIE**

**06 15 58 28 74**  
**[ema.doubs@gmail.com](mailto:ema.doubs@gmail.com)**



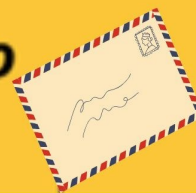


**FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE  
DU MERCREDI 02/09/2026  
AU DIMANCHE 06/09/2026 INCLUS  
Réouverture  
le Lundi 07/09/2026 à 13 H 30**

*Votre courrier sera disponible à la Poste  
**de Besançon Planoise***



**8 rue Pablo Picasso  
25000 Besançon**



**LA CARTE  
AVANTAGES  
JEUNES**  
2026 - 2027

Elle sera disponible en mairie à partir du  
1er septembre, pour tous les - de 30 ans.

Merci de vous munir de :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de carte d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 8 € à l'ordre du Trésor Public

**AFFOUAGE : INSCRIPTION  
2026/2027**

En mairie

**du 14 septembre 2026 au 16 octobre 2026**

aux horaires d'ouverture

**Aucune inscription ne sera faite en  
dehors de ces dates**





## LA CANICULE



A l'école, par ces temps de fortes chaleurs, les cantonniers ont installé des brumisateurs sous le préau, et les enseignants ont placé des ventilateurs dans les classes.

Hélas, malgré les installations, nous avions quand même chaud.

Alors nous avons décidé de changer d'endroit pour travailler :

D'abord nous sommes allés à l'ombre des arbres, puis on nous a proposé de venir travailler dans le bâtiment de la mairie : nous sommes allés au sous-sol de la mairie, ensuite dans la salle de conseil et enfin dans la bibliothèque. Les enseignants ainsi que les animateurs nous ont poussés à boire régulièrement.

Nous avons le choix de venir à l'école si l'on pensait pouvoir travailler malgré cette chaleur.

### Voici quelques conseils :

- 1 S'hydrater régulièrement avec de l'eau mais attention à l'eau trop froide !
- 2 Porter une casquette ou un chapeau.
- 3 Mettre de la crème solaire.
- 4 Ne pas rester trop longtemps au soleil surtout entre 11h et 16h.
- 5 Eviter certaines activités sportives qui demandent trop d'effort.

Théana et Maëlle



## MENSONGE !

Le jeudi 11 juin, les classes de CP/CE1 et de CE2 se sont rendues à pied au théâtre de l'Espace pour voir le spectacle

« Le Mensonge ».

*C'était un très beau spectacle : un mélange de cirque, de mime et de danse.*

*Un soir, une petite fille à table se met à mentir : ce mensonge l'envahit et l'empêche de respirer.*

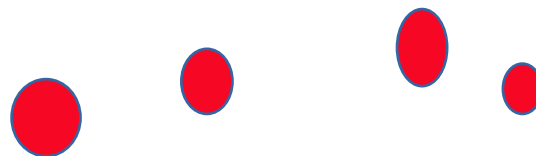
*Des boules rouges qui grandissent peu à peu représentent le mensonge.*

*Les parents ne prêtent guère attention à leur fille mais à la fin elle révèle la vérité,*

*les boules rouges disparaissent et des boules multicolores sortent de ses poches.*

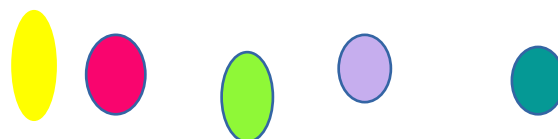


*Des boules rouges qui grandissent peu à peu représentent le mensonge.*



*Les parents ne prêtent guère attention à leur fille mais à la fin elle révèle la vérité,*

*les boules rouges disparaissent et des boules multicolores sortent de ses poches.*



*On a retenu que mentir ne vaut pas le coup et que la vérité nous fait nous sentir bien !*

*La classe de CE2*

## SORTIE DE FIN D'ANNÉE EN ALSACE

Les classes de CP/CE1 et de CE2 sont allées à l'écomusée en Alsace, le 4 juin, dans une ville qui s'appelle Ungersheim .

Nous avons fait un long trajet en bus.  
Quand nous sommes arrivés nous avons vu plein de cigognes sur les toits des maisons.

Nous avons rencontré deux forgerons qui nous ont appris à forger de l'acier.  
On devait mettre une blouse, un tablier, des gants et des lunettes de protection.  
La couleur du métal nous renseigne sur sa température.



Nous avons créé des pendentifs.



Nous avons fait le tour du parc par petits groupes : il fallait remplir un questionnaire sur les maisons, les animaux, les métiers et les plantes .

Nous avons vu par exemple:  
un moulin, une ancienne pharmacie, une poterie, une cordonnerie, une ferme, des animaux (des chèvres, un paon, un cochon, des chevaux etc. ...). Nous avons pique-niqué en face d'un lac.

C'était magnifique !

Les CE2





## LA FERME DU BARBOUX

Les classes de PS, MS, GS et CP se sont rendues à la ferme du Barboux pour leur voyage de fin d'année.

Nous avons été accueillis par un goûter à la ferme : un sirop de rhubarbes et un gâteau aux noix.

Nous avons fabriqué des boules d'herbe que nous avons apportées aux vaches.

Nous avons ensuite brossé les vaches, trait les vaches et goûter le lait.

Le lait était chaud et un peu salé. Après le pique-nique à la ferme, nous sommes montés sur le tracteur pour une petite balade dans les bois.

Nous avons fabriqué des jardins japonais avec ce que l'on a trouvé dans la forêt et nous avons même construit des petites cabanes.

Nous avons cherché des cônes, des pommes de pin pour trouver des graines.

Nous avons goûté des épinettes de sapin, elles avaient le goût des oranges.

La journée s'est bien passée, belle journée à la ferme !

**Les élèves de la classe de GS**



## VOILÀ C'EST FINI...

Madame le Maire est venue en personne, lundi 29 juin après-midi, nous distribuer les cadeaux de fin d'école primaire,

Réactions des élèves :



**Merci pour tout, pour les stylos ... et plein d'autres choses !**

**Vous êtes une super Mairie !!!**

**Nous remercions la mairie pour tout ce qu'elle a fait pour l'école.**

**Un grand MERCI aussi pour le cadeau de fin d'année qui nous a beaucoup touché.**

**C'était gentil de nous accueillir si chaleureusement, votre plume va nous accompagner tout au long de notre scolarité.**



## VISITE DES DÉLÉGUÉS À LA MAIRIE D'AVANNE-AVENEY

Le lundi 8 juin 2026 après-midi, Mme Bernabeu, maire d'Avanne-Aveney, a reçu les délégués des classes du CP au CM2.

Mme Bernabeu est la première femme à avoir été élue à ce poste à Avanne-Aveney et elle a été élue aux élections du 27 mai 2020 et réélue au 15 mars 2026.

Nous avons été accueillis chaleureusement et nous avons découvert divers aspects de la mairie.

Nous avons pu observer le tableau d'affichage qui informe les habitants sur des sujets variés tels que les mariages et les demandes d'urbanisme.

Plusieurs employés de la mairie nous ont également reçus pour nous expliquer leurs rôles respectifs.

Nous avons rencontré la postière, Nadine, ainsi qu'Emmanuel, le comptable, et Laurence, responsable de l'urbanisme et de l'état civil.

Cette dernière est en mesure de commander des panneaux de signalisation et gère le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Voici quelques projets de Madame la Maire :

- La sécurisation des falaises de la Grande Rue,
- La création d'un cimetière rue Vignier,
- L'actualisation de l'étude de faisabilité pour un gymnase et un espace polyvalent,
- Ainsi que la rénovation de l'école, son isolation.

Et pour finir, nous avons partagé un verre ainsi qu'une part de tarte.

Un grand merci à Mme la Maire !!!

*Les délégués*



## LES AVENTURIERS DU DOUBS

Nous avons participé à 5 séances de canoë en juin et juillet. Patrice et Axel, les formateurs, nous ont appris à gérer notre matériel. Nous avons une combinaison et un gilet de sauvetage sur nous.

Une fois sur l'eau, nous avons progressé grâce à plusieurs petits jeux : "Jacques a dit a dit", lancer notre pagaie, récupérer des balles...

Quelquefois, nous étions les sauveteurs et nous devions ramener nos camarades sur le canoë.

A deux reprises, nous avons même descendu le barrage !!



Nous avons aussi suivi des parcours à contre-courant délimités par des bouées.

Patrice nous a expliqué comment ramer en avant et en arrière sans éclabousser les autres. Parfois, nous avons eu de petits accidents (retournement du canoë !!)

Les deux dernières séances, nous étions tout seul dans un kayak. Le dernier après-midi, nos muscles ont travaillé dur pour réaliser la petite boucle du Doubs.

Ce fut une belle expérience pleine de joie et de rires !

DE: Marion, Gabin, Lisa, Wesley, Izaak, Jules, CM2



## LA TRAGÉDIE DU PEUPLE NOIR



En classe, nous avons étudié un livre qui s'appelle "**Deux graines de cacao**". Cela parlait de l'esclavage des Noirs. L'histoire était émouvante sur la déportation et la persécution du peuple noir. Dans les années 1820, on maltraitait les Noirs qui n'avaient pas les mêmes droits que les Blancs.

Nous avons appris que le commerce triangulaire consistait en la vente par la France d'esclaves noirs capturés en Afrique sur leur territoire puis emmenés de force vers l'Amérique ou les Antilles. Les Blancs achètent les pauvres Noirs qui n'avaient rien demandé. Ils étaient enfermés dans les soutes de bateaux négriers. Ils étaient maltraités. Ensuite ils travaillaient dans des plantations réduites à l'état d'esclaves. Leurs maîtres étaient violents et se sont beaucoup enrichis.

Toussaint Louverture qui était un esclave éduqué de Saint-Domingue (Haïti) s'est battu pour la liberté de son peuple et a fini sa vie emprisonné au château de Joux.

Ce livre nous a touché.

**Swann, Sacha et Martin CM2**

## TIREURS D'ELITE

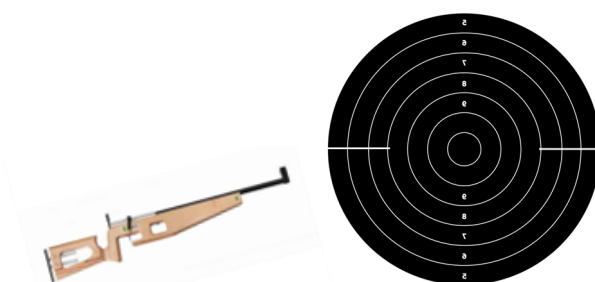
A partir du mardi 26 mai, notre classe de CM2 a commencé une activité avec des animateurs de "profession sport".

Sur 5 séances, nous avons pu apprendre à tirer avec une carabine laser. Pour cela, il fallait avoir la bonne posture pour ne pas être destabilisé. Nous courions sur un parcours puis nous devions tirer. Il y avait des techniques pour avoir plus de stabilité comme retenir sa respiration ou courir lentement...

C'était génial car nous avons pu découvrir un nouveau sport.

La carabine laser fait partie du biathlon. Beaucoup de personnes n'ont jamais pratiqué ce sport. Nous sommes contents de l'avoir découvert.

Chloé P, Alice, Eliot, Léandre CM2



## LECTURE CHEZ LES PETITS DE MATERNELLE



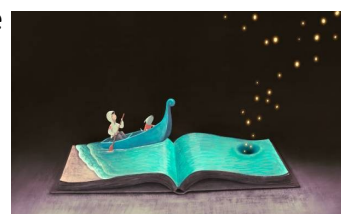
Au cours de l'année, chaque élève a eu l'opportunité de lire des histoires aux petits de maternelle.

C'était l'occasion de les réjouir et de nous améliorer en lecture orale.

Au préalable, nous devions préparer notre lecture à la maison.

Pour capter leur attention, nous devions lire lentement, mettre le ton, articuler, changer de voix pour chaque personnage. Sinon les petits ne sont pas attentifs et donc ne comprennent pas ...

Nous avons bien apprécié ces moments auprès des petits.





## PARCOURS AU MUSÉE DES BEAUX ARTS



Le vendredi matin 26 juin 2026, nous, les CM1, sommes allés au musée des «Beaux Arts» de Besançon, en bus, avec la classe de CE2.



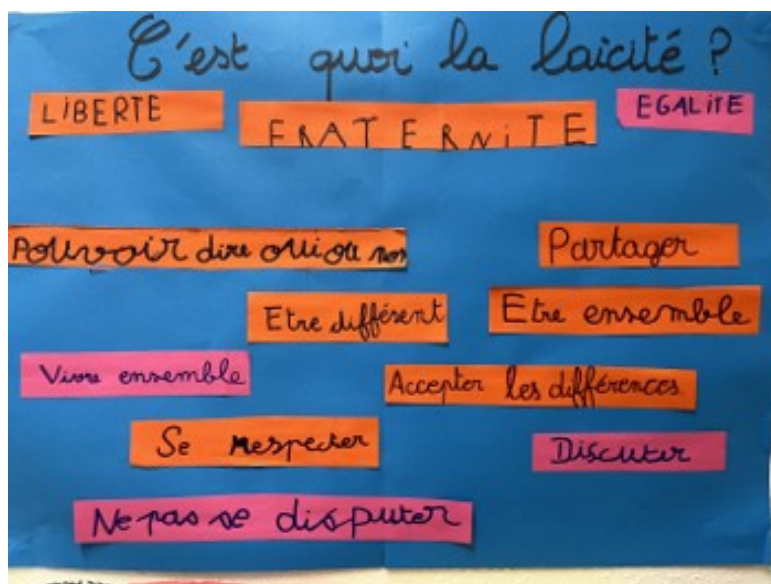
Au début de la visite, la maîtresse nous a donné par groupe, un petit livret « Le petit herbier ». Avec celui-ci, nous devions chercher de nombreuses œuvres dans les salles et rampes du musée. Grâce à ce parcours, nous avons découvert de nombreuses œuvres, de toutes les périodes historiques. A la fin de ce jeu, nous avons dessiné l'œuvre que le groupe a préférée.

La classe de CM1

«Mon œuvre préférée est « Roses » d'Auguste Renoir, car le traits épais des peintures brillait et donnait du relief. » Hana

« J'ai beaucoup aimé la visite et mon œuvre préférée était « Nature morte aux radis », car j'aime ce peintre et cela n'était pas si facile à dessiner .» Aurelio

## TOUTES LES CLASSES DU CP AU CM2 ONT RÉFLÉCHI SUR LE THÈME DE LA LAÏCITÉ. VOICI LE TRAVAIL DES CP



## QUELQUES PENSÉES...



Avant, je voyais partir "les grands" de l'école en pleurant, je ne comprenais pas ...  
Mais maintenant je comprends beaucoup mieux !!!

**Marina CM2**

Je suis dans cette école depuis que j'ai 3 ans et ça va être dur de la quitter surtout mes amies. Je me souviens de mon voyage à Paris et j'espère m'en rappeler jusqu'à mes 99ans!

**Faustine CM2**

Je suis très curieuse de découvrir le collège mais je suis triste de quitter mes amies. En primaire mes souvenirs sont nombreux: le voyage à Paris, les copines. L'excitation est de plus en plus forte, la fin de l'année se rapproche et notre rentrée en 6ème aussi. L'école primaire va me manquer.

**Neïla CM2**

Je suis à la fois content et à la fois triste. C'est un nouveau passage de la vie même s'il ne se fera pas avec tous mes amis.

**Izaak CM2**

Je suis stressée parce que je vais passer en 6ème. Je suis contente car ma copine sera dans la même classe que moi et je vais retrouver mon autre copine qui va passer en 5ème .

**Esma CM2**

Je suis très triste de quitter cette école car je vais perdre plus de la moitié de mes amis. Mais je suis quand même heureux car je vais découvrir un nouvel endroit.

**Ezekiel**

Je vais être très triste car je ne vais plus voir mes amis. Au collège, on sera les plus petits ... Mais on va découvrir de nouvelles matières comme la musique et la physique-chimie.

**Hugo**

Je vais être triste de partir de cette école car je ne vais plus voir la moitié de mes copains qui ne vont pas au même collège que moi. Je me souviendrai de tous les moments vécus ici, les émotions, les activités comme le canoë, la carabine laser... J'ai bien aimé toutes ces années de primaire.☺

**Adam**

L'école a été géniale mais la fin de l'année, je ne l'imagine même pas. Les liens avec certains enfants dans la classe ont été des moments magiques gravés pour la vie. Je me suis entendue avec tout le monde et au fil des années on s'attache beaucoup. Les rires et les fous-rires seront à tout jamais dans mon coeur.

**Chloé V**

Cette scolarité à l'école d'Avanne-Aveney a été extraordinaire ! Dès la petite section, je me suis fait beaucoup d'amis. Et arrivée à la fin de l'année, je ne me vois pas les quitter, car ma classe c'est comme ma famille. Je pense que je vais beaucoup pleurer ...

**Augustine**

J'ai adoré ces années dans cette école d'Avanne Aveney. Je suis très triste de la quitter et je suis très fier d'avoir fait ma primaire et un bout de ma maternelle dans cette école. Je suis ému à l'idée de perdre la moitié de mes copains je me souviendrai toujours de ces très bonnes années. MERCI !

**Swann**

## ENFANCE & JEUNESSE

Je suis très très triste de quitter cette école avec la moitié de mes amis qui ne vont pas dans le même collège que moi.

Merci pour cet accueil et pour ces années merveilleuses.

**Chloe P.**

Je suis très content d'avoir fini ces années du CP jusqu'au CM2. Mais aussi un peu triste d'avoir à quitter cette école car la majorité de mes amis vont dans un autre collège. Mais je suis sûr de m'en faire d'autres...

**Jules**

Il faut avouer que ça va me faire bizarre de quitter cette école où j'ai passé beaucoup de mes journées depuis la maternelle. Je vais perdre de vue un grand nombre de camarades que j'appréciais énormément. Les maîtresses ont été si gentilles avec moi, elles vont beaucoup me manquer car elles m'ont aidé à progresser pour qu'enfin j'arrive aux portes du collège.

**Paul**



## JOURNÉE À LA FERME



Nous sommes partis en bus, avec la classe de grande section, au Barboux, pour visiter une ferme. En arrivant, nous avons eu un goûter puis nous sommes allés dans l'écurie. Il y avait des chèvres, des vaches et leurs veaux, des cochons, des moutons, des poules. Nous avons pu les caresser et les brosser. Ensuite, nous avons ramassé de l'herbe pour les nourrir. Nous avons traité une vache. L'après-midi, nous sommes allés en forêt pour voir les traces des sangliers.

Nous avons adoré cette belle journée.

Texte écrit par la classe de CP



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

# Réinscriptions périscolaires 2026-2027

Pour la nouvelle année scolaire 2026-2027, nous vous invitons à vous connecter à votre **Portail Famille** afin de mettre à jour et valider le dossier de votre enfant.

Pour finaliser l'inscription et la réinscription, il est impératif de :

- **Télécharger les pièces justificatives obligatoires** (sous forme de scan ou de photo)
- **Les copies des vaccins à jour de votre enfant** (pages du carnet de santé)
- Prendre connaissance et valider le règlement intérieur directement sur votre espace famille.

La validation complète du dossier est nécessaire pour accéder aux réservations périscolaires. Après vérification par le service animation, vous pourrez effectuer vos réservations pour l'année scolaire à venir. Nous vous remercions de votre attention et de votre coopération.

**Contact :** Cyril GAGLIONE

[animation@avanne-aveney.com](mailto:animation@avanne-aveney.com)

Mobile : 06 88 22 88 70

### Les temps d'accueil

La commune propose plusieurs formules d'accueil adaptées aux besoins des familles :

- **Matin** : de **7 h 30 à 8 h 20**, du lundi au vendredi ;
- **Midi** : de **11 h 30 à 13 h 20**, du lundi au vendredi ;
- **Restauration scolaire** : de **11 h 30 à 13 h 20**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- **Soir** : de **16 h 30 à 18 h 30**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- **Mercredi** : accueil à la journée de **8 h à 18 h**, avec ou sans repas, ou le matin jusqu'à **12 h 30**.

### Rappel

Toutes les réservations et les déclarations d'absence s'effectuent via le portail **E-Enfance**.

Les certificats médicaux sont à transmettre à :

✉ [periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com](mailto:periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com)



Contact : Cyril GAGLIONE

[animation@avanne-aveney.com](mailto:animation@avanne-aveney.com)

Mobile : 06 88 22 88 70

## UN ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE PENDANT LES VACANCES

Chaque semaine s'est déroulée autour d'une thématique différente, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles activités à travers des jeux, des ateliers créatifs, des défis sportifs et de nombreuses animations.

Deux sorties ont également marqué les vacances de juillet. Initialement prévue au Parc de loisirs des Campaines à Accolans, la première sortie a dû être annulée en raison des fortes chaleurs.

Elle a été remplacée par un après-midi au Funky Parc, où les enfants ont pu profiter d'attractions et de jeux dans un espace climatisé, leur offrant un moment de divertissement dans des conditions plus confortables. Une seconde sortie au parc aquatique Isis à Dole a dû être remplacée par une sortie aux Ateliers de Miserey-Salines, comprenant un accès aux trampolines ainsi qu'à la plaine de jeux pour les plus jeunes enfants. Cette sortie sera reproposée au mois d'août.

### Un pique-nique pour clôturer l'année scolaire

À l'occasion du dernier jour d'école, le **vendredi 3 juillet**, les enfants inscrits à la restauration scolaire ont partagé un pique-nique au stade municipal.

Installés à l'ombre des érables, ils ont ensuite participé aux jeux et animations proposés par l'équipe périscolaire sur le complexe sportif communal, dans une ambiance conviviale et festive.



### Les thématiques de l'été

- Semaine 28 : *Koh-Lanta* et Un été au jardin des couleurs – 44 enfants
- Semaine 29 : Tour du monde et à la découverte des fruits – 35 enfants
- Semaine 34 : L'art dans tous ses états – 35 enfants

### Les vacances de la Toussaint

L'équipe d'animation accueillera les enfants pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint :

- du **19 au 23 octobre**
- du **26 au 30 octobre**.





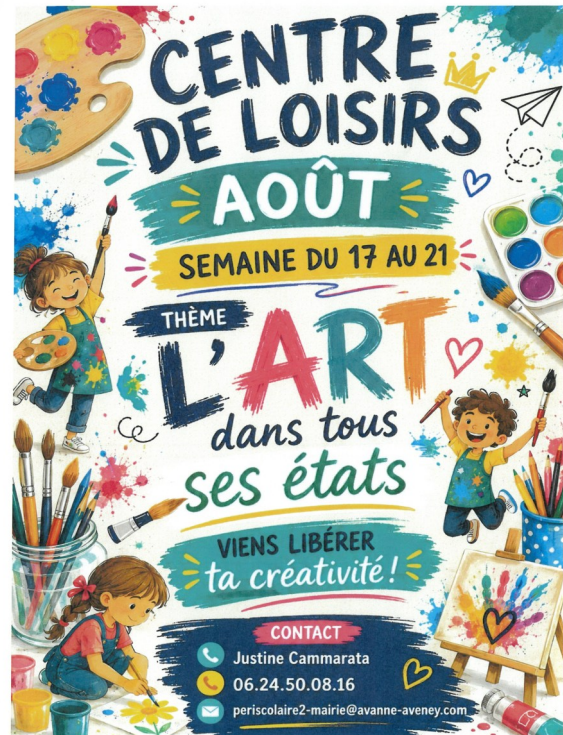
## Nouveauté!

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, il est désormais possible d'inscrire son enfant pour **trois journées consécutives** :

- lundi, mardi et mercredi ;
- mardi, mercredi et jeudi ;
- mercredi, jeudi et vendredi.

### Rappel

Les réservations s'effectuent en ligne via le portail **E-Enfance**, déjà utilisé pour le service périscolaire.



### KAVANNEO : le jardin aquatique, un rendez-vous toujours très apprécié

À l'occasion du centre de loisirs, les enfants de maternelle ont eu la chance de participer à des activités dans la piscine de Kavannéo, aménagée pour l'occasion en jardin aquatique.

Répartis en petits groupes de 8 à 10 enfants, ils ont pris part à un mini-stage de trois matinées durant chacune des deux semaines d'accueil. À travers des jeux d'eau variés et des activités adaptées à leur âge, les enfants ont pu découvrir le milieu aquatique en toute confiance.

Ces séances d'initiation, à la fois ludiques et très pédagogiques, leur ont permis de se familiariser avec l'eau, de développer leur aisance et de vivre de beaux moments de plaisir et de partage.

Un grand merci à Vincent GAUME, dont l'approche bienveillante, et très professionnelle a largement contribué à la réussite de cette activité. Les enfants, comme l'équipe d'animation, ont particulièrement apprécié ces moments.

C'est une chance de pouvoir bénéficier d'une piscine de cette qualité sur notre commune. Nous espérons renouveler ces mini stages lors de notre prochain accueil de loisirs, à l'occasion des vacances de la Toussaint.

**Justine CAMMARATA (Directrice) : 06 24 50 08 16**

[periscolaire-2@avanne-aveney.com](mailto:periscolaire-2@avanne-aveney.com)





## SALLE DES JEUNES

Sous la responsabilité de **Quentin Marcaire**, la Salle des Jeunes est un lieu de rencontre, d'échanges et de projets destiné aux adolescents de la commune.

Tout au long de l'année, les jeunes participent à des soirées à thème, des sorties, des projets collectifs ainsi qu'à l'organisation de deux séjours. Les mercredis après-midi sont consacrés aux activités de pleine nature : tir à l'arc, VTT, canoë-kayak, course d'orientation... Des mini-stages sont également proposés pendant les petites vacances scolaires.

### Horaires d'ouverture

- **Mercredi** : de 14 h à 17 h
- **Vendredi** : de 19 h à 21 h

L'adhésion est fixée à **5 € par enfant et par an** pour les familles de la commune.

Le **vendredi 3 juillet**, les adolescents et leurs parents ont été invités à partager une soirée barbecue conviviale dans les nouveaux locaux de la Salle des Jeunes, installés à la maison **Saint-Vincent**, désormais partagé avec le Club des Anciens.



### Séjour d'été à Bellecin



Du 23 au 28 août, une quinzaine d'adolescents d'Avanne-Aveney participeront au traditionnel séjour d'été organisé par la commune à Bellecin, dans le Jura.

Encadrés par Quentin Marcaire, directeur diplômé, les jeunes ont prévu une semaine riche en découvertes, en activités et en sensations. Au programme : jeux de rôle, activités de pleine nature et nombreuses expériences sportives telles que le ski nautique, le catamaran, le VTT ou encore le golf.

Dans le cadre exceptionnel qu'offre Bellecin, entre espaces naturels préservés et activités nautiques, les adolescents pourront profiter pleinement de leur

séjour et apprécier la fraîcheur de la forêt et du lac après les fortes chaleurs du mois de juillet.

Au-delà des activités proposées, cette semaine sera l'occasion pour chacun de développer son autonomie, de renforcer l'esprit d'équipe et de partager de nombreux moments de convivialité.

Comme chaque année, cette aventure restera un temps fort de l'été pour les jeunes d'Avanne-Aveney, qui repartiront avec de beaux souvenirs et le plaisir d'avoir vécu une semaine riche en émotions et en partage.

**Quentin MARCAIRE (Directeur) :**

[salledesjeunes@avanne-aveney.com](mailto:salledesjeunes@avanne-aveney.com)

**Téléphone Mobile : 07 82 46 95 99**



### CHŒUR AIRS DU TEMPS

La commune d'Avanne-Aveney a accueilli le vendredi 29 mai 2026, en l'église du village, le chœur Airs du Temps sous la direction de Catherine Danielsen.

Cet ensemble de voix mixtes a proposé aux habitants de la commune une prestation remarquable, mêlant œuvres sacrées du répertoire classique (Haendel, Mozart, Buxtehude, César Franck, John Rutter...) et extraits d'opéra (Bizet, Donizetti), avec quelques incursions dans la chanson et le répertoire traditionnel.

Le public, venu nombreux, a trouvé en l'église un endroit frais et reposant, propice à savourer pleinement cette prestation de qualité saluant la richesse et la diversité du programme proposé.





## MANIFESTATIONS PASSÉES

### PETANQUE

#### TOURNOI ANNUEL



Le 23 mai dernier a eu lieu le premier tournoi de pétanque organisé par le club de football de l'Us Avanne Aveney en collaboration avec l'équipe de Jean-Paul Jouffroy.

Un premier tournoi sous une grosse chaleur mais avec le sourire ! Le tournoi a eu lieu sur le terrain stabilisé ainsi que sur le boulodrome du stade.

Tout n'a pas été parfait mais l'essentiel est là, tout le monde a passé une bonne journée.

Merci à tous les bénévoles pour leur présence ainsi qu'à la mairie pour le prêt du matériel.



## PASSATION DE COMMANDEMENT SUR LA PLACE CHAMPFRÊNE

Temps fort du lien Armée-nation au cœur d'Avanne Aveney ce 5 juin : le capitaine Arnaud, commandant la 1<sup>re</sup> compagnie de transmission divisionnaire (CTD), a choisi la place Champfrêne pour organiser sa passation de commandement à sa successeuse, la capitaine Lise. Ce choix marque une nouvelle fois les liens étroits entre la commune et l'armée, scellés au travers d'une convention de jumelage depuis 2020. Le capitaine Arnaud est officier de l'arme des transmissions depuis 2016, après un début de carrière à l'état-major de la 7<sup>ème</sup> brigade blindée. Il entre à la 1<sup>re</sup> CTD à l'été 2022 comme commandant adjoint avant d'en prendre le plein commandement en juin 2024. La capitaine Lise, également officier de l'arme des transmissions, connaît bien cette compagnie où elle œuvre depuis l'été 2021. Sous le regard du député Croizier, des élus locaux et des officiers supérieurs, et d'environ 180 invités, les militaires ont défilé en entamant un chant qui a résonné dans notre petite cité.





### NOTRE VILLAGE EST LABELLISÉ POUR L'ACCUEIL DES VÉHICULES ANCIENS

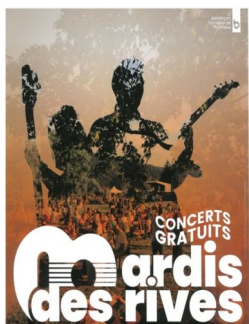


Le samedi 27 juin s'est déroulée la remise, à la commune d'Avanne-Aveney, du Label "Village d'accueil des véhicules d'époque". Ce

label a été remis par Alain SIMMEN représentant de la fédération française des véhicules d'époque (FFVE) devant une trentaine de personnes et en présence des deux sénateurs Mme JACQUEMET et M. GROSPERRIN, du député CROIZIER, et du vice-président de GBM M. MONNEUR. M. Michel VAUTROT a répondu présent également à l'invitation du maire.

Sur le fond, ce label entérine la qualité de l'accueil offert par la commune depuis 2021. Il permet d'entrer dans un réseau et un annuaire de villes et de villages, de faire connaître notre patrimoine et d'orienter les passionnés de véhicules anciens, souvent en déplacement, vers notre territoire et nos commerces.

Nous remercions le club Vesontio Classic Cars dans son soutien à la labellisation. La canicule au 27 juin a empêché l'exécution du programme prévu : le repas et le concours d'élégance pour fêter les 20 ans du club. C'est partie remise.



Encore un énorme succès pour le concert du Mardi des Rives cette année ! La jauge maximale autorisée de 2500 personnes a été atteinte sur la place Champfrêne pour ce qui reste l'événement populaire principal sur le territoire d'Avanne Aveney chaque année.

Il faut dire que le groupe Krachta Valda est connu des festivaliers, déjà présent lors d'une édition précédente. Le jazz manouche fait mouche, le swing fait battre la mesure et il faut une dose de résistance pour ne pas se lever et danser. D'autant qu'une première partie pleine d'entrain, menée par Fabien de l'association B-Lindy, a mobilisé bon nombre de spectateurs pour une initiation au lindy-hop, la danse du swing. Merci à GBM, B-Lindy, Krachta Valda et tous les partenaires associés. Vivement l'année prochaine !





## MANIFESTATIONS PASSÉES

### COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Trois temps forts ont marqué la matinée ensoleillée du 8 mai 2026.

Le 1er temps fort a été l'inauguration de l'église, à la suite des travaux réalisés et en présence de l'archevêque, de différentes personnalités... et des portes drapeaux...

Dans un second temps, a eu lieu la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts en présence du détachement en armes de la 1e compagnie de transmission divisionnaire de Besançon, des porte-drapeaux, des anciens combattants et d'élus.



Madame la maire a déposé une gerbe avec l'aide d'enfants du village après la lecture du message de Mme Catherine VAUTRIN, ministre des armées et des anciens combattants.

Pour clore cette matinée bien remplie, un moment de convivialité fut offert par la mairie dans la salle du conseil municipal à tous les villageois présents.

## RETOUR BIBLIOTHÈQUE





# MANIFESTATIONS A VENIR

## TOUT BESANCON VOLE

Samedi 22 août

- Animations de 10h à 20h
- Gonflage collectif à partir de 18h30

### Le programme

Dimanche 23 août

- Animations de 10h à 17h
- Remise des prix à partir de 17h

### Envie de nous aider

Deviens bénévole pour arbitrer les épreuves, tenir la buvette, animer les stands de boomerang et de réalité virtuelle....  
Réunions bénévoles :

Le 6 Juillet à 18h00 - 3 Rue Beauregard - 25000 Besançon

Le vendredi 21 août à 18h - Salle polyvalente de La Malcombe  
Réunion suivie d'une soirée d'accueil participants et bénévoles

## LA NUIT DES ICARES

### PROJECTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Parapente, base jump, ...

Cette année, La Nuit Des Icares  
aura lieu au  
Petit Kursaal - Besançon

Vendredi 29 janvier 2027 en soirée

Vous pouvez déjà bloquer la date.  
Plus d'infos à venir



### ÉVÉNEMENT TOUT PUBLIC

Rassemblement amical  
de parapentistes

Animation réalité  
virtuelle

Massages

Concours photos

Biplaces  
associatifs

Création de  
boomerang

Buvette - Vente de glaces  
Petite restauration



<https://urlr.me/ITBV>

Toutes les infos ici



Imprime par la Ville de Besançon

IMPRIM'VERT

Ne pas jeter sur la voie publique

## La ~~grande~~ Dictée

Samedi 19 septembre  
2026  
à 14 h



Organisée à la  
**MAIRIE D'AVANNE-AVENEY**

9 Rue de l'Église, 25720 Avanne-Aveney



Ouvert à tout  
le monde !



Inscription au  
secrétariat de la  
mairie ou par mail



Ambiance  
chaleureuse et  
détendue



Contact :  
mairie@avanne-aveney.com  
03 81 41 11 30

Imprimez par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

VENEZ NOMBREUX à L'ÉCOLE D'AVANNE-AVENEY...

**VIDE TA CHAMBRE**  
LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE  
DE 9H à 15H

EMPLACEMENT:  
3<sup>È</sup> LE MÈTRE LINÉAIRE  
PAIEMENT à LA RÉSERVATION  
Buvette  
et petite restauration sur place

Renseignements:  
nospetitsl@gmail.com



ORGANISÉ PAR:  
**NOS PETITS LOUPS D'AVANNE**



## BIBLIOTIME

**Bibliotime s'invite à la bibliothèque  
d'Avanne-Aveney !**

Du 21 septembre au 28 novembre, venez explorer un univers peuplé de créatures fantastiques à travers une programmation pour petits et grands.

- Participez à un puzzle collaboratif de 1000 pièces,
- Contribuez à la création d'un décor féérique dans le bosquet de la bibliothèque, laissez-vous emporter par les contes,
- Assistez à un spectacle jeune public,
- Découvrez l'exposition des créations des élèves de CP et de CM1,
- Initiez-vous au jaspage et à la fabrication de cosmétiques naturels inspirés des savoirs des sorcières.

Jeux de société et Escape Game viendront compléter cette saison placée sous le signe du merveilleux et de la créativité.

Une programmation proposée dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, avec le soutien de la DRAC et de Grand Besançon Métropole.



LES ATELIERS  
**BONS JOURS**  
VIVEZ INTENSÉMENT  
VOTRE RETRAITE

À PARTIR DE  
**60**  
ANS

À quoi sert le sommeil ?

Comment mieux dormir ?

**GRATUIT**



Participez à un atelier :

**Le sommeil, où en êtes-vous ?**

En partenariat avec la Mairie d'Avanne-Aveney

**Atelier comprenant :**

- 8 séances de 2h00 le mardi de 14h00 à 16h00 du 3 novembre au 22 décembre avec un animateur « expert » de la thématique
- 1 séance bilan le mardi 2 février 2027 de 14h00 à 15h30 avec la coordination

Mairie – salle du Conseil à l'étage  
9 rue de l'Eglise – 25720 Avanne-Aveney

Renseignements et inscription : 03 81 25 17 60

**kalivi**  
Pour bien vieillir  
animation et médiation

**Carsat**  
Service  
conseil  
formation  
formation  
formation

**SAVAT**  
Service  
action  
vivre  
vivre  
vivre

**agire-anco**  
Association  
généraliste  
d'insertion  
d'adultes  
handicapés

**MUTUALITÉ FRANÇAISE**  
Assurance  
vieillesse

Actions financées  
réglement par :

**ars**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

**CHIRAC**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

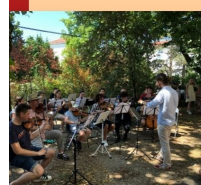
**ircantec**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

**cnsa**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

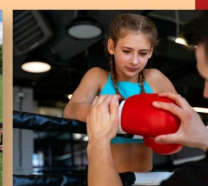
**Carrieg**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

**clubs**  
Association  
réglement  
réglement  
réglement

# AVANNE-AVENEY



# FORUM DES ASSOCIATIONS



9h - 12h30 | Samedi 5 septembre 2026

SALLE POLYVALENTE D'AVENEY

**AVANNE  
AVENEY**



🍂 Atelier **Halloween** —

Vendredi 09 Octobre 2026

🎄 Atelier **Noël** —

Décembre 2026

*Puis environ tous les deux mois*

*La thématique sera décidée*

*collectivement*

## Atelier Art Floral

Animé par Chantal

*Créez. Composez. Fleurissez*



|                                                                                     |                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Horaires</b><br>Le vendredi après-midi<br>14h30 - 16h00 | <input type="checkbox"/> <b>Lieu</b><br>Salle Saint-Vincent<br>Avanne-Aveney                              |
| <input type="checkbox"/> <b>Places disponibles</b><br>10 personnes maximum          | <input type="checkbox"/> <b>Participation</b><br>10 € par atelier<br><i>(Matériel fourni par Chantal)</i> |

## Inscriptions

☐ Date limite d'inscription : **02 octobre**

Pour vous inscrire, contactez la mairie

Par courriel : [mairie-avanne-aveney.com](mailto:mairie-avanne-aveney.com)





**SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026**

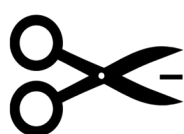
**MARCHÉ DE NOËL DE  
FRIBOURG  
ALLEMAGNE**

**TARIF :**

**15 euros pour les habitants  
25 euros pour les extérieurs**

**Chèque à l'ordre du  
Trésor Public**

**Carte d'identité obligatoire  
Repas non compris**



**BULLETIN D'INSCRIPTION AVANT LE : vendredi 30 octobre 2026**

**Nom/Prénom.....**

**Nombre de personne(s).....**

**N° de téléphone .....**

**Mail : .....**

**Adresse .....**





## Paddle 3 rivières « l'eau comme horizon »



Paddle 3 rivières « l'eau comme horizon » est une association loi 1901 dédiée à la pratique du stand up paddle (SUP) sous toutes ses formes, dans un esprit de partage, de liberté et de respect de l'environnement.



### Une pratique ouverte à tous

L'association s'adresse à toutes les **personnes majeures** souhaitant :

- découvrir ou pratiquer le stand up paddle
- participer à des sorties et événements
- rencontrer d'autres passionnés
- évoluer dans une ambiance détendue et bienveillante

### ♥ Convivialité et esprit collectif

Au cœur du projet associatif, il y a avant tout :

- le plaisir de naviguer ensemble
- l'échange entre pratiquants
- la création de liens humains autour d'une passion commune



### 🌿 Un engagement pour l'environnement

Fidèle à sa devise « l'eau comme horizon », l'association s'inscrit dans une démarche de respect et de préservation des milieux aquatiques.

Elle encourage ses membres à adopter des comportements responsables et à rester attentifs à l'impact de leurs pratiques sur la nature.

### ⚠️ Une pratique responsable

L'association fonctionne comme un cadre d'organisation et de mise en relation entre ses membres.

**Chaque participant pratique le paddle sous sa propre responsabilité**, avec un équipement adapté et dans le respect des règles de sécurité.

### 📍 Une association locale

**Implantée à Avanne-Aveney**, l'association s'inscrit dans une dynamique locale tout en restant ouverte à des échanges et des rencontres avec d'autres structures, en France et ailleurs.

paddle3rivieres@gmail.com /

06 08 40 21 14



### Rejoignez l'aventure

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, Paddle 3 rivières « l'eau comme horizon » vous invite à partager des moments uniques sur l'eau, entre nature, sport et convivialité.



## Le Raffut Ludique continue ses soirées dans le village

Depuis avril 2026, l'association Le Raffut Ludique propose des soirées jeux à Avanne-Aveney. Ces rendez-vous accueillent régulièrement des joueurs qui reviennent partager de nouveaux moments ludiques. Ouverts à tous, quel que soit l'âge ou l'expérience de jeu, ils permettent de passer un moment convivial autour d'une large sélection de jeux de société.

L'aventure se poursuit tout au long de l'été et reprendra dès la rentrée de septembre.

Pour découvrir l'association, rencontrer les bénévoles et en savoir plus sur nos activités, deux soirées portes ouvertes seront organisées les mercredi 9 septembre et mercredi 23 septembre, de 17h15 à 21h.

Vous pourrez également retrouver Le Raffut Ludique lors du Forum des Associations d'Avanne-Aveney, le **samedi 6 septembre** au matin, pour échanger avec l'équipe, obtenir des renseignements ou vous inscrire.

### Les prochaines soirées jeux

L'association développe progressivement son activité sur la commune. En fonction de la fréquentation et des envies des participants, des ouvertures plus régulières pourront être proposées dans les mois à venir.

Les prochaines dates actuellement programmées sont :

**Mercredi 9 septembre 2026 – 17h30 à 21h – Portes ouvertes**

**Mercredi 23 septembre 2026 – 17h30 à 21h – Portes ouvertes**

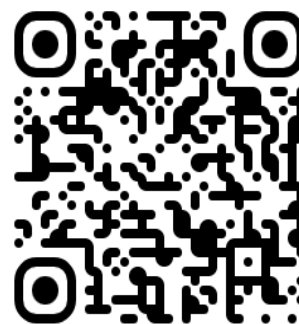
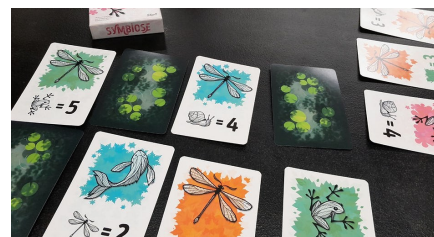
**Mercredi 14 octobre 2026 – 17h30 à 21h**

**Mercredi 4 novembre 2026 – 17h30 à 21h**

**Mercredi 18 novembre 2026 – 17h30 à 21h**

**Rue Saint Vincent**

L'ensemble du calendrier est disponible sur [www.urlr.me/!LELAgenda](http://www.urlr.me/!LELAgenda) ou via le QR Code associé.



### Adhésion et location de jeux

L'adhésion à l'association est valable pour l'année scolaire :

- 10 € pour une adhésion individuelle
- 25 € pour une adhésion familiale

Il est également possible de venir découvrir l'association sans engagement. Chaque personne bénéficie de deux soirées de découverte gratuites avant de choisir, si elle le souhaite, d'adhérer à l'association. Les nouveaux joueurs sont les bienvenus tout au long de l'année, que ce soit pour participer ponctuellement à une soirée ou rejoindre l'aventure plus régulièrement.

En complément des soirées jeux, Le Raffut Ludique propose également la location de jeux de société de manière ponctuelle ou régulière.

Pour les joueurs souhaitant profiter pleinement de la ludothèque, un abonnement est proposé à 10 € par mois, ou 9 € par mois pour les adhérents de l'association.

Pour toute demande d'information, l'équipe du Raffut Ludique reste à votre disposition et sera heureuse de vous accueillir autour d'une table de jeu.

**Contact : Adrien BONNARD – 06 98 63 91 30 – [leraffutludique@gmail.com](mailto:leraffutludique@gmail.com)**



# GYM FORM'AVANNE-AVENEY

## La saison 2026-2027...!

### Inscrivez-vous !

**Plus de 20 heures de cours hebdomadaires !**

- voir le tableau ci-dessous

**Nous ouvrons un nouveau cours : Taï-Chi le mardi à 9 h 15 avec Maria :**

« Le Taï-chi, un art martial d'origine chinoise qui se caractérise par des mouvements lents, fluides et harmonieux, la « Boxe du Faîte Suprême » ! Le taï-chi repose sur la lenteur, la fluidité, la souplesse du mouvement, une respiration synchronisée ! »

**Nous renforcerons les cours initiés en 2025-2026 :**

- Course à pied, reprendre sans se faire mal le jeudi soir à 17h 15
- Pilates le lundi à 12 h 25 qui permet aux actifs de pratiquer
- Gym d'entretien à 11 h 15

**Démarrage la saison 2026-2027 à partir du 12 septembre** possibilité d'essais jusqu'à fin septembre 2026 !

**Les inscriptions se font sur le site internet "Hello-Asso" :**

<https://www.helloasso.com/associations/gym-form-avanne-aveney/adhesions/adhesions-2026-2027>

**Pour plus d'information rendez-vous au forum des association le samedi 05/09/2026**  
**salle d'Aveney !**

**Vous êtes tous invités le 10 septembre au marché, pour des animations sportives, course à pied, Drumfit, Urban training, Taï-Chi mais aussi ... ? en espérant qu'il n'y aura pas de canicule à ce moment là ! Et on boira ensemble l'apéro pour le plaisir de se retrouver !**





# LES ASSOCIATIONS

## Planning des activités

| Horaires       |                   | durée  | Cours à la salle polyvalente                                 | Animateur (trice)                                 |
|----------------|-------------------|--------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| LUNDI          | 9 h – 10 h        | 1 h    | Gym douce                                                    | Séverine Vuillemin                                |
|                | 10 h 05 – 11 h 05 | 1 h    | Gym d'entretien                                              |                                                   |
|                | 11 h 15 – 12 h 15 | 1 h    | Gym d'entretien                                              |                                                   |
|                | 12 h 25 – 13 h 25 | 1 h    | Pilates                                                      | Sophie Guerrier                                   |
|                | 17 h 45 – 18 h 45 | 1 h    | Renforcement musculaire                                      |                                                   |
| Mardi          | 9 h 15 – 10 h 15  |        | Tai-chi- Qi Gong                                             | Maria Graveiro                                    |
|                | 10 h 40 – 11 h 40 | 1 h    | Bien Être et PLUS                                            | Michèle Py                                        |
|                | 17 h 40 – 18 h 40 | 1 h    | Renfo-Cardio                                                 | Charles Lechevalier                               |
|                | 18 h 45 – 19 h 45 | 1 h    | Pilates                                                      |                                                   |
| MERCREDI       | 9h 15 – 10 h 15   | 1 h    | Body Zen                                                     | Lison Sugny                                       |
|                | 10 h 25 - 11 h 25 | 1 h    | Body Zen                                                     |                                                   |
|                | 20 h – 21 h       | 1 h    | Renfo musculaire profond                                     | Séverine Vuillemin                                |
| JEUDI          | 17 h 15 - 18 h 15 | 1 h    | Course à pied                                                | Charles Lechevalier                               |
|                | 18 h 20 – 19 h 20 | 1 h    | Pilates                                                      | Virginie Piquard                                  |
|                | 19 h 30 – 20 h 45 | 1 h 15 | Renfo musc. Stretching                                       |                                                   |
| VENDREDI       | 9 h 45 – 10 h 45  | 1 h    | Bien Être et PLUS                                            | Michèle Py                                        |
|                | 11 h – 11h 45     | 3/4 h  | Stretching                                                   |                                                   |
|                | 14 h – 16 h ...   | 1 h 30 | Mise en place de sorties ponctuelles                         | Pour les pratiquants Planning à la rentrée anima- |
| Mardi et jeudi | 15 h - 16 h       | 1 h    | Au centre Weinman salle des kiné :<br>« Vivre en Santé » (*) | Jason Guaitella<br>Jutine Philippe                |

(\*) pour les personnes de plus de 70 ans en difficulté de santé ; Les horaires sont à confirmer.

### LES TARIFS 2026/2027

| Tarif annuel du 1er cours | des 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cours... |
|---------------------------|---------------------------------------------------|
| - 3/4 d'heure = 117 €     | 60 €                                              |
| - 1h = 143 €              | 85 €                                              |
| - 1h et 1/4 = 170 €       | 112 €                                             |

Ces tarifs incluent la licence de 32,35 €, l'adhésion Gym Form Avanne-Aveney (5 €) et les frais liés à l'activité selon sa durée.

**N.B** L'adhésion pour les extérieurs est de 10 €, soit 5 € à rajouter sur les tarifs ci-dessus énoncés

(\*) Tarifs des activités au Centre Jacques Weinman, tout compris = de 25 à 40 €

## LES ASSOCIATIONS



### DÉCOUVREZ ET REDÉCOUVREZ LE TENNIS DE TABLE ! En 2026 on dit LE PING



Les pongistes seront présents samedi 5 Septembre pour vous présenter le club et ses nombreux créneaux d'entraînement, du lundi au jeudi, que ce soit en « loisir » ou pour intégrer une équipe en compétition. 2 séances de découvertes sont possibles sans engagement. Notre sport développe des capacités motrices fines, apprend à contrôler la petite balle blanche, l'adversaire...et ses nerfs ! Pour tout renseignement sur « Le Ping à Avanne-Aveney » contactez : **Bernard DELOULE au 06 75 60 94 90.**



## RENCONTRE AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

Un temps de rencontre vous est proposé par le Relais Petite Enfance, la CAF du Doubs et le CMS de St Vit pour les futurs parents et parents de jeunes enfants (0-6 ans).

### Au programme ?

Découverte des différents services dédiés à la petite enfance : les prestations CAF et les démarches administratives, l'accompagnement de mon enfant et/ou de mon suivi de grossesse, le soutien à la parentalité, les modes d'accueil et leur fonctionnement !

**Nous répondrons à toutes vos questions !**

Deux dates possibles pour venir nous rencontrer :

**Mardi 8 septembre à 14h à Thoraise** (salle polyvalente)

**Lundi 23 novembre à 18h à Avanne** (salle du relais petite enfance)

*(Inscription souhaitée pour une meilleure organisation).*

### Des animations gratuites pour les 0-6 ans !

Les animations sont des moments collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile...). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

**L'entrée est libre pour les assistants maternels (sauf précision) mais sur inscription pour les parents !**



### Déroulement des animations :

**09h00 – 09h45** : Accueil et jeux libres

**09h45 - 10h45** : Atelier proposé

Gratuit  
Ouvert à tous

Informations et échanges à destination  
des parents et futurs parents

# RENCONTRE AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

De la grossesse aux 6 ans de l'enfant



## ACCOMPAGNEMENT, DROITS ET MODES D'ACCUEIL

Présence de la CAF du Doubs, du CMS de St Vit



**Mardi 8 septembre 2026 à 14h à Thoraise**

**(mairie, 1 rue de Surotte)**

**Lundi 23 novembre 2026 à 18h à Avanne**

**(relais, 11 rue de l'église)**



Renseignements et inscriptions au Relais Petite Enfance

- 03 81 52 09 47
- [relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org](mailto:relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org)



*Vous pouvez venir  
accompagnés de  
votre/vos enfants,  
un espace de jeux  
sera prévu.*



## LES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION LASCAR

Le gala de danse 2026 s'est déroulé au Petit Kursaal, sous les yeux d'une salle comble et enthousiaste, avec des chorégraphies réalisées et mises en scène par Christelle Mougnaud. Les danseuses ont présenté des tableaux dans des registres variés alliant rock, pop, musique contemporaine, comédie musicale, musiques italiennes contrastant avec le romantisme de Delibes et Chopin.

L'activité danse de l'association LASCAR, encadrée par Christelle Mougnaud, se poursuit à partir de septembre 2026 avec une première présentation du travail des élèves en décembre 2026. Les familles découvriront le travail annuel des danseuses sur la scène du Petit Kursaal le samedi 15 mai 2027 à 20h.

Pour tout renseignement, contacter Christelle 06.62.19.76.60 par sms.

Les inscriptions à toutes les activités proposées par l'association LASCAR se font obligatoirement en ligne sur Helloasso.

Informations sur le site Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/associationlascar/>

Pour tout renseignement et paiement par chèque vacances : rendez-vous au forum des associations, samedi 5 septembre 2026 de 9h à 12h30 à la salle polyvalente d'Aveney.

Reprise des activités dès la semaine suivante.



### YOGA

Les cours de yoga débuteront pour la saison 2026-2027 durant la **semaine du 14 septembre 2026** selon les horaires suivants :

**LUNDI : 19h10**

**MARDI : 20h**

**JEUDI : 9h et 10h30.**

Les cours durent une heure et quart.

Les inscriptions s'effectuent durant les cours.

Un cours d'essai est possible pour les nouveaux participants.

Le montant des cotisations pour l'année 2026-2027 est de 165 euros pour les habitants d'Avanne-Aveney et de 170 euros pour les autres.

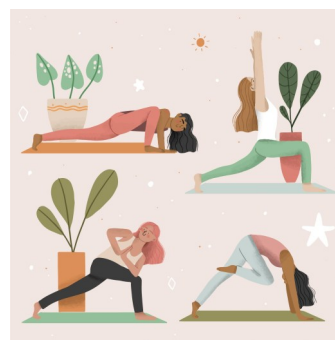
**Pour plus d'info : forum des Associations le samedi 5 septembre 2026 à la salle d'Aveney**

Trésorière : Cécile Douge.

Secrétaire : Françoise Girard

Membre du bureau : Yvette Masson

Professeur de yoga : Dominique Duquet



Présidente de l'association : France-Hélène Alix

18 rue des Combots, 25720 Avanne

06 24 24 31 56

[francehelene@gmail.com](mailto:francehelene@gmail.com).

## LES ASSOCIATIONS



### USAA 2026 -2027



L'Union Sportive Avanne-Aveney a été fondée en 1942 et comptabilise aujourd'hui 160 licenciés, 7 équipes, 20 dirigeants et 100 enfants.

Nous proposons la pratique du football à partir de 5 ans jusqu'à.....quand on peut et veut encore ! ☺

Nos infrastructures sont situées à Avanne-Aveney pour le terrain herbe honneur et terrain stabilisé, ainsi que le terrain herbe à Montferrand Le Château.

Retrouvez toutes les informations nécessaires ci-dessous. N'hésitez pas à contacter nos responsables de catégories pour tout complément d'information.

**C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !**

| CATEGORIES | ENTRAINEMENTS                  | LICENCES   |
|------------|--------------------------------|------------|
| U6 à U9    | Mardi 18h15 – 19h15            | 130 Euros* |
| U11        | Mardi et Jeudi 18h15 – 19h30   | 130 Euros* |
| U13        | Lundi et Mercredi 18h15– 19h30 | 140 Euros* |
| U15        | Lundi et Mercredi 18h30 – 20h  | 170 Euros* |
| Séniors    | Mardi et Jeudi 19h15           | 180 Euros* |

Les horaires, lieux d'entraînement et match peuvent changer en cours de saison, par rapport aux disponibilités des terrains et la météo. Le responsable de catégorie vous tiendra informé au cours de la saison.

**\*La licence comprend un pack foot**

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous appeler au 06.87.81.84.64

L'USAA est un club familial où nos dirigeants et bénévoles font de leur mieux pour proposer une pratique du foot dans de bonnes conditions.

Si vous souhaitez nous aider dans le sportif, nous avons besoin de dirigeant(e)s.

Si vous souhaitez nous aider dans l'administratif, la logistique, les événements nous avons besoin de bénévoles.

Si vous souhaitez nous aider financièrement, nous avons besoin de sponsors.

Nous proposons différentes offres de sponsoring, déductible à 60% des impôts sociétés.



## SERIOUS ROAD TRIP

Ça y est ! Le Festival Serious est majeur.

Permis de conduire, droit de vote, indépendance, libre-arbitre, ..... Enfin !

Depuis le temps qu'on attendait !

Mais !?! Attendez !

Déjà ?

On vient seulement de faire une petite pause.

Ça va trop vite !

Et si le Festival Serious refusait de grandir ?!?

Si il voulait encore rester dans l'enfance, dans l'insouciance,.....

La naïveté. La rêverie.

Prolonger encore un peu.

S'il décidait de s'allonger tranquillement contre un arbre, un petit somme,.....

Puis il passerait dans un terrier, genre un terrier de lapin et ce tunnel le mènerait dans une salle, avec une très grande porte et une toute petite porte, et une fois la clé trouvée, on arriverait dans un monde étrange de spectacles, de concerts, d'animation, de cirque, de surprises costumées, de bar des kids, de crêpes,..... et et et encore plus !

Mais Chut ! J'en dis pas plus ! Cela reste entre nous ! Chacun prend la potion « Bois-moi », on rapetisse et on passe la porte de l'émancipation tous ensemble !

Rendez vous aux Pays des Merveilles !



### Infos pratiques :

**Le Festival aura lieu du 18 au 20 septembre**

**Vendredi : 19h à 2h**

**Samedi 15h à 3h**

**Dimanche 15h à 20h**

**+d'infos**



### Projet VinnytsCirk

Suite au derniers projets de The Serious Road Trip avec l'Ukraine et la Roumanie qui se sont déroulés à Avanne <https://chb.theseriousroadtrip.org/vinnytscirk/>, le Serious part cet été en Roumanie à la rencontre des mêmes participants ukrainiens et ukrainiennes chez nos amis Serious de Roumanie.

Nous serons accueillis dans le lieu des ces derniers à **Obarsa au nord-est de Timisoara** cet été **du 29 juillet au 15 août pour un projet cirque**.

Nous partagerons avec vous le bilan de ce projet dans le prochain bulletin municipal.



### Les ateliers Terre de cirk

Le principe est de faire se côtoyer des enfants d'Avanne et des enfants du CPH familles demandeuses d'asile de Planoise.

Des ateliers se déroulent de fin avril à début juillet sous le chapiteau du Serious.

Le samedi 4 juillet 2026, a eu lieu la présentation du rendu de ces ateliers lors de l'événement Un Peu de Serious des enfants d'Avanne et des enfants de Planoise sur la scène, ont fait profiter leurs parents et les spectateurs du Serious de leurs acquis en cirque appris lors des ateliers Terre de Cirk.



# CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATIONS

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie [avanne-aveney.com](http://avanne-aveney.com) et sont communicables sur simple demande par courriel à [mairie@avanne-aveney.com](mailto:mairie@avanne-aveney.com) ou à l'accueil de la mairie.

### CONSEIL 22 AVRIL 2026

|         |                                                                                                                                                                                                               |    |   |   |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---|---|
| 2026-26 | Budget communal : affectation des résultats 2025                                                                                                                                                              | 18 | 0 | 0 |
| 2026-27 | Budget Forêt : affectation des résultats 2025                                                                                                                                                                 | 18 | 0 | 0 |
| 2026-28 | Vote des taux des taxes locales pour l'exercice 2026                                                                                                                                                          | 15 | 0 | 3 |
| 2026-29 | Finances locales : vote des subventions aux associations                                                                                                                                                      | 18 | 0 | 0 |
| 2026-30 | Domaine : acquisition de parcelles en zone naturelle (Le Toupot)                                                                                                                                              | 18 | 0 | 0 |
| 2026-31 | Carte Avantages Jeunes                                                                                                                                                                                        | 18 | 0 | 0 |
| 2026-32 | Vote du budget primitif communal 2026                                                                                                                                                                         | 18 | 0 | 0 |
| 2026-33 | Vote du budget annexe Forêt 2026                                                                                                                                                                              | 18 | 0 | 0 |
| 2026-34 | Plan de financement de l'aménagement du cimetière et demande de subvention                                                                                                                                    | 18 | 0 | 0 |
| 2026-35 | Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants                                                                                                                          | 18 | 0 | 0 |
| 2026-36 | Ressources humaines : Protection sociale complémentaire - Mandatement du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Prévoyance | 18 | 0 | 0 |
| 2026-37 | Remboursement des frais de garde d'enfant ou d'assistance aux personnes âgées aux élus                                                                                                                        | 18 | 0 | 0 |
| 2026-38 | Remboursement des frais vétérinaires                                                                                                                                                                          | 18 | 0 | 0 |
| 2026-39 | Désignation de commissaires pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID)                                                                                                                       | 18 | 0 | 0 |
| 2026-40 | Patrimoine : élimination des ouvrages de la bibliothèque destinés au rebut                                                                                                                                    | 18 | 0 | 0 |

### CONSEIL 20 MAI 2026

|         |                                                                   |    |   |   |
|---------|-------------------------------------------------------------------|----|---|---|
| 2026-41 | Instauration de la taxe locale sur la publicité extérieure        | 19 | 0 | 0 |
| 2026-42 | Tarifs du voyage à Fribourg                                       | 19 | 0 | 0 |
| 2026-43 | Composition de la commission d'appel d'offres                     | 19 | 0 | 0 |
| 2026-44 | Composition de la CDSPC                                           | 19 | 0 | 0 |
| 2026-45 | Désignation des délégués COFOR et Risque Ambroisie                | 19 | 0 | 0 |
| 2026-46 | Composition de la CCID (proposition d'une liste de contribuables) | 19 | 0 | 0 |

### CONSEIL 24 JUIN 2026

|           |                                                                                    |    |   |   |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|----|---|---|
| 2026 - 47 | Désignation des représentants de la CLECT                                          | 19 | 0 | 0 |
| 2026 - 48 | Convention de partenariat Mardi des Rives 2026                                     | 19 | 0 | 0 |
| 2026 - 49 | Tarifs de la restauration scolaire 2026-2027                                       | 15 | 1 | 3 |
| 2026-50   | Tarifs des services périscolaires 2026-2027                                        | 19 | 0 | 0 |
| 2026-51   | Tarifs du service d'accueil périscolaire du mercredi 2026-2027                     | 17 | 0 | 2 |
| 2026-52   | Tarifs des activités extrascolaires 2026_2027                                      | 13 | 2 | 4 |
| 2026-53   | Tarifs de location de salles                                                       | 19 | 0 | 0 |
| 2026-54   | Subvention accordée à une association                                              | 19 | 0 | 0 |
| 2026-55   | RH : création d'un emploi non permanent (service Ateliers)                         | 19 | 0 | 0 |
| 2026-56   | RH : création d'un emploi non permanent (agent d'entretien)                        | 19 | 0 | 0 |
| 2026-57   | RH : création / suppression de deux emplois (agent d'entretien et agent d'accueil) | 19 | 0 | 0 |
| 2026-58   | RH : renouvellement d'un contrat à durée déterminée (ATSEM)                        | 19 | 0 | 0 |
| 2026-59   | Régies des recettes et d'avances : modification de la suppléance                   | 19 | 0 | 0 |
| 2026-60   | Modification des horaires d'accueil en mairie et en bibliothèque                   | 19 | 0 | 0 |
| 2026-61   | Tarifs du séjour Ados 2026                                                         | 18 | 0 | 0 |

Tout élu susceptible d'avoir un éventuel conflit d'intérêt, personnel ou professionnel, ne prend pas part au vote de la délibération concernée.



Les LIVRES EN VADROUILLE reviennent à la bibliothèque pour l'été ! ☀️

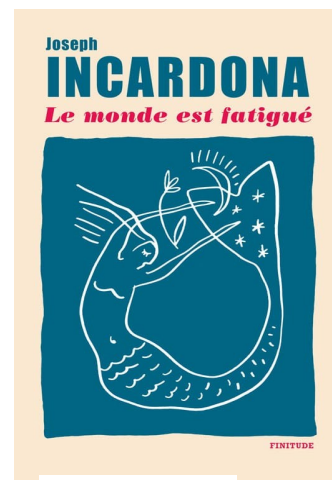
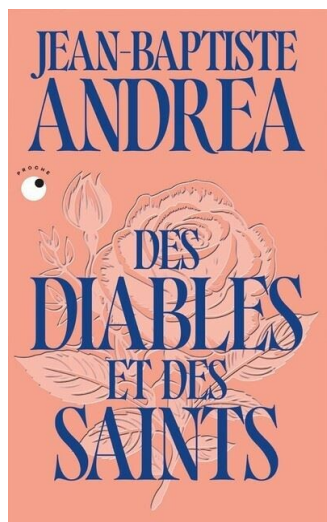
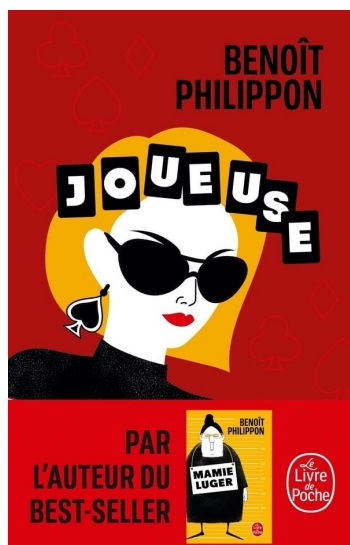
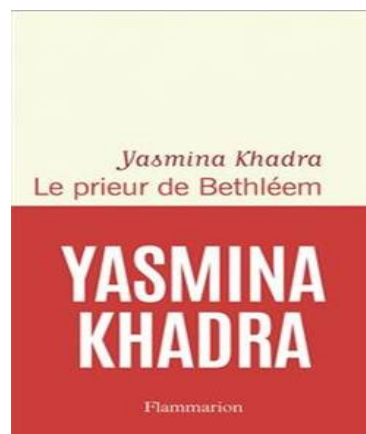
Cet été, glissez un livre dans votre valise, votre sac à dos ou votre panier de plage... et faites-le voyager !

🌊 À la mer, 🏔️ à la montagne, 🌲 en forêt, 🚲 à vélo ou même dans votre jardin... partagez vos plus belles lectures en vacances.

📷 Envoyez-nous une photo de votre Livre en vadrouille par e-mail ou en message privé sur Facebook. Vos clichés pourront être mis à l'honneur par la bibliothèque.

Bonnes lectures et bel été à toutes et à tous ! 📖

## NOS LECTEURS ONT AIMÉ





## PANNA COTTA A LA VERVEINE OU A LA MELISSE

### Ingredients:

- 75 cl de lait
- 25 cl de crème liquide
- entre 70 et 120 g de sucre selon les goûts
- 50 g de feuilles de verveine citronnelle fraîche ou de mélisse
- 5 feuilles de gélatine (12,5 g)
- 250 g de framboises
- 125 g de fraises



### Préparation

**Préparation : 25 min | Cuisson : 10 min | Repos : une nuit**

1. Chauffer le lait et la crème : Dans une casserole, faire chauffer le lait, la crème liquide et le sucre à feu moyen jusqu'à ébullition.
2. Infuser les herbes : Hors du feu, ajouter les feuilles de verveine ou de mélisse dans le mélange chaud. Couvrir et laisser infuser 15 minutes.
3. Ramollir la gélatine : Pendant l'infusion, plonger 5 feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide pendant 5 minutes pour les ramollir.
4. Filtrer et presser les herbes : Filtrer le mélange lait-crème en pressant bien les herbes pour en extraire tout le parfum. Jeter les feuilles.
5. Incorporer la gélatine : Essorer les feuilles de gélatine et les ajouter au mélange chaud filtré. Remuer jusqu'à dissolution complète.
6. Répartir et laisser prendre : Verser la panna cotta dans des assiettes creuses ou des ramequins. Laisser refroidir puis réfrigérer une nuit entière.
7. Préparer le coulis : Rincer les fraises et les mixer avec 50 g de framboises. Mélanger les framboises restantes avec ce coulis.
8. Dresser et servir : Verser un peu de coulis de fruits rouges autour de chaque panna cotta. Décorer d'un brin de verveine ou de mélisse fraîche.

Martine

## BROWNIE FONDANT CHOCOLAT-CARAMEL



### INGREDIENTS

- 175 g de chocolat noir
- 157 g de beurre
- 125 g de sucre
- 50 g de farine
- 1 pincée de sel
- 125 g de cerneau de noix
- 3 oeufs
- 1 cuil à soupe de sauce caramel toute prête

### PRÉPARATION

**Préparation 15 mn - cuisson 30 mn**

- Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6).
- Travaillez les œufs avec le sucre.
- Ajoutez le chocolat fondu avec le beurre.
- Incorporez la farine (tamisée de préférence).
- Ajoutez les noix et 1/2 cuillère à soupe de caramel.
- Versez votre bonne mixture dans un moule beurré.
- Faites cuire à 180°C (thermostat 6) entre 25 et 30 min (enfoncez un couteau dans la pâte pour vérifier la cuisson).

Marie

**Régalez vous**



## QUIZ

### Les plantes toxiques

**DANGER**

#### Question 1

Quelle plante est l'une des plus toxiques d'Europe ?

- ☐ A. Le tournesol
- ☐ B. Le laurier-rose
- ☐ C. La lavande
- ☐ D. Le basilic



#### Question 2

Quelle partie du muguet est toxique ?

- ☐ A. Les fleurs seulement
- ☐ B. Les feuilles seulement
- ☐ C. Les racines seulement
- ☐ D. Toute la plante



#### Question 3

Quelle plante produit des baies noires très toxiques pouvant être confondues avec des fruits ?

- ☐ A. La tomate
- ☐ B. La belladone
- ☐ C. La mûre
- ☐ D. Le cassis



#### Question 4

Quel symptôme peut apparaître après l'ingestion d'une plante toxique ?

- ☐ A. Somnolence ou confusion
- ☐ B. Douleurs abdominales
- ☐ C. Vomissements
- ☐ D. Toutes les réponses ci-dessus

#### Question 5

Le laurier-rose est toxique :

- ☐ A. Seulement lorsqu'il est sec
- ☐ B. Seulement pour les animaux
- ☐ C. Dans toutes ses parties
- ☐ D. Uniquement dans ses fleurs



#### Question 6

Quelle plante possède des graines particulièrement dangereuses ?

- ☐ A. Le ricin
- ☐ B. La rose
- ☐ C. Le géranium
- ☐ D. La marguerite



#### Question 7

Vrai ou Faux : Une plante naturelle est toujours sans danger.

- ☐ Vrai
- ☐ Faux

#### Question 8

Quelle plante est célèbre pour son poison utilisé dans l'Antiquité ?

- ☐ A. Le persil
- ☐ B. La ciguë
- ☐ C. Le romarin
- ☐ D. La menthe



#### Question 9

Les jeunes enfants sont particulièrement exposés aux intoxications par les plantes parce qu'ils :

- ☐ A. Touchent et portent parfois les plantes à la bouche
- ☐ B. Arrosent trop les plantes
- ☐ C. Cueillent des fleurs pour les vases
- ☐ D. N'aiment pas les jardins

#### Question 10

En cas de suspicion d'intoxication par une plante, il faut :

- ☐ A. Attendre que les symptômes passent
- ☐ B. Faire boire beaucoup de lait
- ☐ C. Contacter rapidement un centre antipoison ou les secours
- ☐ D. Faire vomir la personne

1.B, 2.D, 3.B, 4.D, 5.C, 6.A, 7.FAUX, 8.B, 9.A, 10.C

## DÉTENDEZ-VOUS !!



### Mots mêlés des Vacances d'été

Retrouve les mots proposés de la liste ci-dessous à l'intérieur de la grille. Les mots peuvent être inscrits de manière horizontale, verticale ou en diagonale.



|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | E | R | R | A | S | S | E | A | O | Z | I | K | L |
| H | P | R | M | E | R | C | H | A | L | E | U | R | N |
| G | S | G | Z | D | C | A | M | P | I | N | G | G | K |
| C | O | P | A | I | N | V | O | Y | A | G | E | Z | V |
| F | U | M | F | Z | S | A | N | D | A | L | E | W | Q |
| P | V | A | C | A | N | C | E | S | O | I | D | Y | S |
| Y | J | L | O | P | H | W | U | H | J | N | N | F | V |
| S | B | G | L | A | C | E | L | W | E | B | E | K | M |
| N | S | F | A | M | O | C | É | A | N | G | T | V | X |
| C | F | S | O | L | E | I | L | U | O | M | K | Y | O |
| K | Q | I | N | G | S | Q | P | R | E | P | O | S | Q |
| B | B | U | T | G | M | J | O | U | E | R | L | F | I |
| R | P | L | A | G | E | X | P | A | R | A | S | O | L |
| R | C | H | A | P | E | A | U | B | F | C | B | B | I |

camping  
chapeau  
glace  
mer  
parasol  
repos  
soleil  
vacances  
chaleur  
copain  
jouer  
océan  
plage  
sandale  
terrasse  
voyage



## AGENDA



### LES DATES À LA RETENIR

|                                         |                                            |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------|
| Samedi 22 août 2026                     | LA NUIT DES ICARES                         |
| Du 22 et 23 août 2026                   | TOUT BESANÇON VOLE                         |
| Samedi 5 septembre                      | FORUM DES ASSOCIATIONS                     |
| Mercredi 16 septembre 2026              | CONSEIL MUNICIPAL                          |
| Du 18 au 20 septembre 2026              | FESTIVAL SERIOUS                           |
| Samedi 19 Septembre 2026                | LA GRANDE DICTÉE                           |
| Samedi 26 et Dimanche 27 septembre 2026 | CÉRÉMONIES DE VALMY                        |
| Dimanche 27 septembre 2026              | VIDE TA CHAMBRE                            |
| Vendredi 09 Octobre 2026                | ATELIER ART FLORAL                         |
| Mercredi 14 octobre 2026                | CONSEIL MUNICIPAL                          |
| Samedi 31 octobre 2026                  | OPÉRATION À BOUT DE SOUFFLE                |
| Mardi 3 novembre 2026                   | ATELIER « LE SOMMEIL,<br>OU EN ÊTES VOUS » |
| Mardi 10 novembre 2026                  | ATELIER « LE SOMMEIL,<br>OU EN ÊTES VOUS » |
| Mercredi 11 novembre 2026               | CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE                   |
| Mardi 17 novembre 2026                  | ATELIER « LE SOMMEIL,<br>OU EN ÊTES VOUS » |
| Mardi 24 novembre 2026                  | ATELIER « LE SOMMEIL,                      |
| Mercredi 25 novembre 2026               | CONSEIL MUNICIPAL                          |
| Samedi 28 novembre 2026                 | EXPOSITION ARTISANALE                      |
| Dimanche 29 novembre 2026               |                                            |
| Mardi 01 Décembre 2026                  | ATELIER « LE SOMMEIL,<br>OU EN ÊTES VOUS » |
| Samedi 5 décembre 2026                  | MARCHÉ DE NOËL A FRIBOURG                  |
| Samedi 12 décembre 2026                 | ANIMATION DE NOËL                          |

### LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS



#### RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES

Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois—Terrain stabilisé

#### MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis à partir de 16h—Place Champfrêne



## ETAT-CIVIL



### NAISSANCES

02/05/2026  
Jeanne GLADOUX

17/06/2026  
Andréa FADER



### MARIAGES

27/06/2026  
Cloé BARDY/Geoffray MOUGENOT

04/07/2026  
Roseline ROUGNON-GLASSON  
Alain GROSLAMBERT



### DÉCÈS

09/052026  
Clément Briquez

15/05/2026  
Madeleine PÉTRIGNET née  
RICHARD

20/06/2026  
Pierre FERRAZZI

*Le règlement général sur la protection des données (RGPD) stipule que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte de naissance, mariage ou décès sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.*



## CONTACTS UTILES

### GBM assainissement :

Tél : 03 81 61 59 60

### DEPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

### Gaz et eaux ( eaux ) :

Branchement particulier : 0810 477 477

Accueil clientèle : 0977 409 433

Intervention d'urgence : 0977 429 433

Dépannage électricité : 09.72.67.50.25

### Gestion des déchets GBM :

03.81.41.55.35



### Mairie d'Avanne-Aveney

9 rue de l'église

25720 Avanne-Aveney

Téléphone : 03.81.41.11.30

Numéro astreinte élus : 06.88.22.88.69 (SMS non traités)

E-mail : [mairie@avanne-aveney.com](mailto:mairie@avanne-aveney.com)

Site : [www.avanne-aveney.com](http://www.avanne-aveney.com)

## HORAIRES :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

## BIBLIOTHEQUE

03 81 41 11 34

Mercredi :

10h -12h et 14h - 18h30

Jeudi : 15h30-19h

samedi : 10h -12h

## Infos pratiques

### Déchetterie des Tilleroyes

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

août : 7 h - 12h20 et 13h30 - 15h20

sept/mai : 7 h -12h20 et 13h30 - 16h50

Samedi

août : 7 h - 12h20 et 13h30 - 15h20

sept-oct : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 17h50

Nov-fév : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Dimanche

Toute l'année : 8h30 – 12h20

### Déchetterie de Thoraise

03 81 21 15 60

Du mardi au vendredi

août : 7h00 – 12h20 / 13h30 – 15h20

sept-mai : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Samedi :

août : 7h00 – 12h20 / 13h30 – 16h20

sept-oct : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 17h50

nov-fév : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Fermée les lundis



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 81 84 29 07

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30

samedi : 10h00-11h45

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 16h00  
et à 12h00 le samedi



Vous souhaitez être informé de l'actualité d'Avanne-Aveney ?

Abonnez-vous à la page Facebook « mairie Avanne-Aveney »

Et téléchargez l'application « Avanne Aveney » sur votre smartphone

